

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7072 - MARDI 31 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Le Carrefour d'Algérie souhaite à tous les Algériens une bonne année 2025

Discours du président Tebboune à la Nation

Un signal fort et rassurant



Lire en page 03

Le Carrefour de Mostaganem

A lire chaque Dimanche



Gardiens de parkings, laveurs de voitures...

Ces autres enfants, ceux déscolarisés

Elles jouent un rôle clé dans les rites funéraires

Les pleureuses entre tradition et mémoire

Sidi Maazouz Al Bahri

L'histoire énigmatique d'un illustre personnage

Page 10

P07

ORAN

Le wali rencontre les opérateurs et les investisseurs de plusieurs filières

«La politique du président de la République a commencé à porter ses fruits»

Station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc

Lancement de la production d'eau début février

Stockage des céréales

Pose de la 1ère pierre du centre d'Es-Sénia



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Paielement Mobile

Lancement en janvier du système DZ Mob Pay



Le nouveau système de paiement électronique basé sur l'utilisation du téléphone mobile, DZ Mob Pay, sera opérationnel au courant du mois de janvier 2025 par les banques et Algérie Poste, a annoncé lundi GIE Monétique dans un communiqué. "Alliant innovation, sécurité et interopérabilité, ce nouveau système de paiement facilitera les transactions au quotidien des citoyens et des commerçants",

indique l'organe de régulation chargé du système monétique national, précisant que DZ Mob Pay "permettra à tous les citoyens d'effectuer des paiements de proximité via QR code et des transferts entre particuliers". Parmi ses avantages, note le communiqué, la souscription simple et sécurisée via les Banques et Algérie-Poste, et la gratuité des transactions pour les utilisateurs et commerçants.

Institut d'économie douanière et fiscale de Koléa

Laaziz Faïd préside la cérémonie de sortie de la 41ème promotion

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé, dimanche, la cérémonie de sortie de la 41e promotion de l'Institut d'économie douanière et fiscale (IEDF) de Koléa (Tipasa), indique un communiqué du ministère. Intervenant à l'ouverture de la cérémonie, qui s'est déroulée en présence du wali de Tipasa, Ali Moulai, et de la délégation l'accompagnant, de la présidente et des membres du Conseil d'administration de l'institut, du directeur de l'institut, ainsi que de représentants du ministère des Finances et de leurs homologues de la Tunisie, pays frère, M. Faïd s'est dit "fier" de participer à cet

événement exceptionnel, saluant "le rôle pionnier que joue l'institut depuis sa création, en 1981, en vertu d'un accord de coopération entre l'Algérie et la Tunisie", selon la même source. Il a en outre précisé que l'IEDF est "un modèle réussi de la coopération bilatérale, ayant contribué à la formation de plus de 1.800 cadres algériens et tunisiens pendant plus de quatre décennies". A l'occasion de la cérémonie de sortie de cette 41e promotion, composée de 64 étudiants, dont 15 Tunisiens et 49 Algériens, le ministre a annoncé la sortie imminente de deux autres promotions dans les mois à venir...

Santé numérique

Organisation d'un hackathon le 23 et 24 janvier à Alger

Un hackathon dédié à la santé numérique (e-Santé), intitulé "Algiers Slush'D", aura lieu le 23 et 24 janvier 2025 à Alger, ont indiqué dimanche les organisateurs dans un communiqué. Organisé sous le haut patronage du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que du ministère de la Santé, l'événement réunira des innovateurs qui auront la tâche de travailler sur des projets portant sur l'amélioration de la communication en temps réel entre les professionnels de santé, l'optimisation des parcours hospitaliers ainsi que le renforcement du

suivi des patients à distance, indique la même source. Ainsi, les porteurs de solutions dans ce domaine, souhaitant participer à cet événement, sont appelés à s'inscrire sur le site dédié à cet effet avant le 31 décembre, précisent les organisateurs soulignant que les candidats retenus bénéficieront de mentorat et de coaching pour développer leurs projets. L'e-Santé désigne l'utilisation des technologies numériques, telles que la télémédecine, les dossiers médicaux électroniques et les applications de santé, pour améliorer la gestion des soins et l'accès aux services de santé.

La loi de finances 2025 publiée au Journal officiel

La loi de finances pour l'année 2025, signée le 24 novembre par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été publiée au Journal officiel (JO) N° 84. La loi, adoptée le 16 novembre par le Conseil de la Nation et le 13 novembre dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit une batterie de mesures législatives destinées notamment à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, à l'appui aux investissements et à l'économie nationale, ainsi

qu'à la simplification et la numérisation des procédures fiscales. La LF 2025 prévoit une hausse de 3,5% des recettes budgétaires en 2025 qui devraient atteindre 8.523,06 milliards DA, alors que les dépenses budgétaires devront augmenter de 9,9% à 16.794,61 milliards DA. Cette loi a été établie sur la base d'un prix de référence du pétrole brut à 60 dollars/baril sur la période 2025-2027, alors que le prix du marché du baril est maintenu à 70 dollars sur la même période.

Recrutement de diplômés universitaires dans les domaines techniques

Début des épreuves écrites du concours organisé par Sonatrach



Les épreuves écrites du concours national ouvert pour le recrutement de diplômés des universités, instituts et écoles académiques dans les domaines techniques, organisé par Sonatrach en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), ont débuté dimanche, a indiqué un communiqué du Groupe public. Le groupe Sonatrach a fait savoir que ce concours a vu une "participation remarquable" dans les différentes spécialités techniques et que les épreuves, organisées dans le cadre de ce con-

cours, se déroulent par vagues selon un calendrier s'étendant jusqu'au 4 janvier 2025, à travers dix centres d'examen dans les universités des wilayas suivantes: Adrar, Bouira, Laghouat, Tamanrasset, Alger, Skikda, Sidi Bel Abbès, Constantine, Ouargla et Oran. Dans ce sillage, Sonatrach a affirmé son engagement à "réunir toutes les conditions appropriées pour assurer le bon déroulement de ce concours, en renforçant le soutien logistique afin de garantir une organisation fluide des épreuves dans tous les centres".

Nouvel an

La journée du mercredi 1er janvier 2025 chômée et payée

La journée du mercredi 1er janvier 2025, marquant le début du nouvel an, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion du nouvel an et conformément à la loi numéro 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du mercredi 1er janvier 2025 est chômée et payée pour l'ensemble des person-

nels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées "sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41

Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Discours du président Tebboune à la Nation

Un signal fort et rassurant

Par Nadira FOUAD

«Rassurez-vous, nous avons mis le doigt sur la plaie en matière d'industrie, après une déshérence qui a relégué le secteur au taux de 3% du PIB». Le discours à la Nation devant les parlementaires et élus des deux Chambres parlementaires en cette fin d'année 2024 qui coïncide notamment avec l'amorce du second mandat présidentiel, par le président Tebboune et ce, depuis le Palais des Nations à Alger, a été perçu comme un signal fort par les opérateurs et experts nationaux et binationaux. Certains parmi eux ont affiché leur optimisme. Nous les avons joints, hier, pour connaître leurs avis et leurs réactions diverses et diversifiées. En effet, la diaspora algérienne a été exhortée par le président à "investir dans leur pays afin qu'ils ne soient jamais considérés comme des étrangers". Selon le président: "Investissez dans votre pays et combattez ceux qui le combattent, la loi sur l'investissement ne changera pas avant dix ans", a-t-il dit à leur adresse.

La stabilité politique et économique, selon le PDG de l'ACA et vice-président du FCE, est actuellement indispensable pour encourager les investissements créateurs d'emplois et de richesses afin de consolider le retour de la confiance entre Algériens. Cette politique de l'apaisement est essentielle pour l'avenir de l'amélioration du climat des affaires afin de booster l'attractivité économique avec des avantages comparatifs (énergies, prix de revient de la main d'œuvre, situation géographique stratégique dans le bassin méditerranéen), a-t-il rétorqué. Cette politique de l'apaisement et du retour de la confiance (dépénalisation de l'acte de gestion est une stratégie de l'export des secteurs Champions tels le Fer, le Ciment, la Céramique, l'Agroalimentaire) pour les pays africains en urgence est en marche pour une

amélioration du climat des affaires et de la stabilité juridique pour une économie performante et transparente afin d'être compétitive. Il s'agit, selon le PDG de l'ACA, de fructifier le commerce extérieur qui est convertible pour contrôler la fraude fiscale et la surfacturation avec des IDE en partenariat gagnant-gagnant. Notre interlocuteur conclut par une note d'espoir et d'optimisme car, pour lui, l'année 2025 sera une année pleine d'espoirs et de challenges à relever pour tous les Algériens résidents ou la diaspora, conclut Bouderra Mohamed Moncef, vice-président de la CAPC et PDG d'ACA. Pour le président de la SEEDI, le discours du président Tebboune aux investisseurs nationaux et à la diaspora ainsi qu'à nos compatriotes établis à l'étranger, est perçu comme un signal fort et un espoir pour tous les opérateurs et investisseurs qu'ils soient ici ou ailleurs pour fournir plus d'efforts et pour plus d'implications pour la promotion de l'investissement et "pour bâtir notre Algérie". Selon Hichem Saidi, le président a aussi interpellé les différents responsables à la tête des secteurs clefs pour faciliter la tâche aux opérateurs et investisseurs qui doivent veiller à leurs préoccupations. Notre interlocuteur reste confiant quant aux dispositifs et aux lois mis en place et surtout la volonté politique pour centrer sur les filières stratégiques, pour augmenter la capacité de production que ce soit en Algérie ou en Afrique dans le cadre des accords avec la ZLECAF. Le PDG de la SEEDI lance un appel aux investisseurs nationaux et ceux de la diaspora pour les accompagner jusqu'à la concrétisation de leurs projets et le développement de leurs investissements. Sur un autre plan, nous avons joint le député de Paris MSP, représentant de nos concitoyens établis en France et de la diaspora, Abdelouahab Yagoubi, pour connaître son avis sur l'appel du président envers la diaspora. Selon lui, dans

le discours du président de la République, des éloges ont été faits à l'institution législative et à la communauté algérienne établie à l'étranger, ce qui est "parfait", nous précise le député MSP. Cependant, il est crucial, dit-il, de matérialiser cela par des actions concrètes, telles que la réception des députés de la communauté par le président de la République, de l'écoute de leurs préoccupations et la réponse à leurs correspondances, de la facilitation des visites au pays, tant sur le plan matériel (plafonnement des marges bénéficiaires sur les billets) que procédural (droit d'entrée au pays sur simple présentation de la carte nationale d'identité biométrique), conclut le député qui milite toujours en faveur des Algériens établis à l'étranger. Selon l'expert Nazim Sinni, «dans un monde marqué par des tensions géopolitiques et une aggravation des risques internationaux, l'Algérie a besoin d'avoir une société soudée et unie pour la protéger contre les attaques extérieures», fait-il savoir. Pour cela, la mobilisation de la communauté nationale établie à l'étranger est nécessaire. Elle doit pouvoir peser de tout son poids pour faire du lobbying dans l'intérêt suprême de notre nation. Cela passe par une contribution à l'effort d'édification de cette nouvelle Algérie à travers des investissements tangibles en Algérie. Le président tient à ce que l'Algérie soit une et indivisible, qu'il n'y ait pas de différence entre Algériens résidant à l'étranger et Algériens locaux. Selon ses propos, "nous faisons partie d'une même nation qui est forte et qui est promise à un bel avenir". Cependant, la diaspora peut jouer un rôle clé dans le développement de son pays à travers plusieurs axes selon Mahfoudh Megatelli, secrétaire général de la CGEA. La diaspora peut investir dans des entreprises locales, des start-up, stimulant ainsi l'économie nationale pour le partage de compétences et de savoir-faire.

Préservation de la Mémoire nationale

«Nous ne renoncerons jamais à notre dignité»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réitéré, dimanche à Alger, son grand attachement à la préservation de la Mémoire nationale et de la dignité des aïeux, Moudjahidine et Chouhada de la résistance populaire et de la glorieuse Révolution de libération. Dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations (Club des Pins), le président de la République a longuement évoqué "l'histoire honorable de notre pays et la Mémoire nationale de la Nation algérienne".

"Je me considère comme fils de Chahid, le fils de Boubaghla, de Cheikh Amoud, du colonel Amirouche, de Mostefa Ben Boulaïd, du colonel Lotfi et de tous les Chouhada de l'Algérie. Nous ne renoncerons jamais à notre dignité et à celle de nos aïeux, Chouhada et Moudjahidine, et nous la préserverons". "Nous préservons notre Mémoire nationale

et nous y attachons une grande importance", a poursuivi le président de la République, rappelant que "lorsque le colonisateur a foulé le sol de l'Algérie, le peuple algérien était instruit et l'Algérie était un grenier de blé, mais la colonisation a commis massacre après massacre à travers tout le territoire de notre pays, n'apportant que destruction, ruine et extermination du peuple". Evoquant "le génocide commis contre le peuple algérien durant la période coloniale dans plusieurs régions telles que Zaatcha et Laghouat, les 45.000 martyrs des manifestations du 8 mai 1945, les autres massacres perpétrés, les enfumades, ainsi que les 500 crânes détenus par la France dont nous n'avons récupéré que 24", le président de la République a affirmé que "la valeur de nos martyrs tombés durant la résistance et la glorieuse Révolution de libération est bien plus précieuse que des milliards de dollars. Je ne

demande pas à l'ancien colonisateur de réparations matérielles mais bien la reconnaissance de ses crimes". Et d'ajouter que "l'ancien colonisateur est devenu par la suite une puissance nucléaire, mais il a laissé en Algérie des maladies résultant de ses essais nucléaires dont souffrent encore aujourd'hui nos compatriotes dans le Sud". S'adressant à l'ancien colonisateur, le président de la République a déclaré: "Ne nous donnez pas d'argent, mais venez nettoyer les sites que vous avez contaminés". Il a souligné, dans ce sens, que "le différend avec le colonisateur d'hier autour de la mémoire est sans arrière-pensée". "Les Algériens ont un droit imprescriptible et ils exigent la reconnaissance des massacres commis par le colonisateur", a-t-il insisté. "Nous ne pouvons faire confiance à ceux qui renient le message des Chouhada et des Moudjahidine", a-t-il affirmé.

Point de Vue

Par B.Nadir

Soudan ou l'urgence d'un cessez-le-feu

La guerre civile au Soudan qui a éclaté en avril 2023, continue de ravager le pays, provoquant une crise humanitaire massive avec plus de 12 millions de personnes déplacées. Ramtane Lamamra, envoyé spécial de l'ONU, a récemment mené une mission de médiation, rencontrant le général Abdel Fattah al-Burhan à Khartoum et une délégation des Forces de soutien rapide en Éthiopie. Il a réaffirmé l'engagement de l'ONU à instaurer la paix et exprimé son espoir de mettre un terme au conflit. «J'ai réitéré la ferme volonté des Nations Unies de ne ménager aucun effort pour aider le peuple soudanais à mettre fin à ses souffrances et à parvenir à la stabilité, à la sécurité, à la gouvernance démocratique et au développement. Je ne peux pas parler d'avancées significatives pour le moment. Néanmoins, nous continuerons à travailler avec persévérance dans le but de rapprocher les parties d'une solution pacifique. Notre seul et unique choix est de poursuivre nos efforts», a déclaré Lamamra dans un entretien accordé au site de l'ONU. Lors de ses échanges avec la société civile soudanaise, il a souligné l'urgence de mettre fin aux souffrances des populations notamment des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés. Ramtane Lamamra a insisté sur la nécessité d'un processus politique inclusif pour résoudre le conflit. Selon lui, une solution militaire est impossible et les acteurs impliqués doivent impérativement privilégier les intérêts du peuple soudanais pour parvenir à un cessez-le-feu durable. «Il faut un cessez-le-feu qui mette fin aux effusions de sang et ouvre la voie à un accord négocié ainsi qu'à un processus politique crédible et inclusif, mené par le Soudan, qui préserve l'unité du pays. Sinon, les conséquences de cette guerre seront désastreuses pour le Soudan et toute la région », a-t-il averti. Lamamra appelle également à une mobilisation internationale urgente pour éviter que le deuxième anniversaire du conflit en avril 2025 ne passe sans progrès tangibles. Il exhorte les acteurs mondiaux et régionaux à exercer une pression collective sur les parties belligérantes ainsi que sur leurs soutiens, notamment ceux qui fournissent des armes et alimentent les illusions militaires. Cette mobilisation devrait encourager une solution pacifique, garantissant l'unité, l'intégrité territoriale et le bien-être du Soudan et de son peuple. «Je continuerai à dialoguer avec tous les acteurs concernés pour garantir que nous puissions avancer vers notre objectif commun. Nous devons tous faire de notre mieux. Le peuple soudanais ne mérite rien de moins», a-t-il conclu.

Dialogue national

Il sera à la hauteur des enjeux internes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche à Alger, que le dialogue national prévu conformément à ses engagements sera à la hauteur des enjeux internes et renforcera les droits fondamentaux. Dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations (Club des Pins), le président de la République a précisé que "la prochaine étape verra le lancement du dialogue politique auquel je me suis engagé, et qui sera à la hauteur des enjeux internes". Il a souhaité que ce dialogue national soit "profond et inclusif et non purement discursif", soulignant qu'il "renforcera les droits fondamentaux à travers les lois consacrées par la Constitution et la loi organique relative aux partis politiques et aux associations". "J'ai promis à la classe politique d'ouvrir un dialogue pour renforcer le front intérieur et cela se fera de manière organisée", a affirmé le président de la République.

Promotion du contenu local Elargir les partenariats entre les secteurs de l'industrie et de l'énergie



Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a appelé, lundi à Alger, à élargir les domaines de coopération et de partenariat entre les secteurs de l'industrie et de l'énergie à même de les ériger en "locomotive et levier de l'économie nationale". Dans une allocution prononcée à l'occasion de la signature de six (6) conventions-cadre entre des groupes industriels publics et Sonatrach pour la fourniture de produits et de services, en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, M. Ghrieb a souligné l'importance de ces conventions qui constituent "un jalon dans la coopération" entre les deux secteurs qui, a-t-il dit, sont appelés à élargir leurs domaines de coopération et de partenariat, indique un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Le ministre a également évoqué la stratégie de son secteur pour le développement de la sous-traitance et la rétro-ingénierie, mettant l'accent sur "l'importance de recenser tous les intrants ainsi que les extrants liés aux produits nationaux, en coordination avec le secteur de l'énergie et des mines, dans des annuaires élaborés à cet effet". Il a, par ailleurs, mis en avant l'impératif de disposer d'un réseau national de rétro-ingénierie et d'un réseau national de certification et de conformité, que le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique s'attèle à concrétiser dans le cadre de cette démarche visant à renforcer l'intégration nationale, à travers l'exploitation de toutes les ressources locales disponibles, selon la même source. La signature de ces conventions s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion du contenu local et d'intégration nationale, afin de fournir au groupe Sonatrach des produits et services en lien avec ses activités dans le secteur des hydrocarbures. Ces conventions ont été signées par la Société nationale de Sidérurgie (SNS), la Holding des industries mécaniques (AGM), la Holding algérienne des spécialités chimiques (ACS), la Holding des industries locales, la Holding ELEC EL DJAZAIR et la Holding GETEX. Conformément à ces conventions, d'une durée de trois ans, les groupes industriels et leurs filiales s'engagent à fournir à Sonatrach et à ses filiales des produits et services correspondant à leurs besoins spécifiques et à des prix compétitifs, indique le ministère, soulignant que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion du contenu local, le renforcement de l'intégration nationale et la réduction de la facture des importations. Le communiqué rappelle qu'"entre 2017 et 2022, des contrats similaires ont été conclus entre ces groupes industriels et Sonatrach, ce qui a permis la signature de 1392 contrats de sous-traitance industrielle, selon les statistiques fournies par Sonatrach.

Energies renouvelables L'exploitation du lithium consolidera la place de l'Algérie

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a affirmé, dimanche à Alger, que l'exploitation du lithium dont la présence a été confirmée dans le sud du pays, fera de l'Algérie un acteur clé des technologies vertes et consolidera sa place dans la chaîne de valeur énergétique mondiale. Présidant l'ouverture des travaux d'un workshop sur le développement de la filière du lithium, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ et de la secré-

taire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafeur, M. Arkab a indiqué qu'il est temps de "se concentrer sur les minerais stratégiques à forte valeur ajoutée, dont le lithium, devenu l'un des matériaux les plus importants pour positionner l'Algérie comme un acteur clé dans le domaine des technologies vertes". Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté les directeurs généraux des entreprises et organes relevant du secteur, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), ainsi que des experts et scientifiques éminents, tels que le Pr. Ka-

rim Zaghib, expert international en production des batteries au lithium, et le Pr. Kamal Youcef Toumi, M. Arkab a insisté sur le fait que le lithium est un élément essentiel pour le développement des batteries, des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie, représentant une "opportunité stratégique pour renforcer la place de l'Algérie dans la chaîne de valeur énergétique mondiale". Il a ajouté que les premiers indicateurs ont fait ressortir la présence de ce minerai dans certaines régions du Grand Sud du pays, notamment dans le massif du Hoggar.

Mines

Des exportations de 200 millions de dollars réalisées par le Groupe Sonarem en 2024

Le Groupe minier industriel Sonarem a réalisé 200 millions de dollars d'exportations en 2024, dont la majorité provient des exportations de phosphate, avec plus de 193 millions de dollars, a révélé le président-directeur général (PDG) du Groupe, Belkacem Soltani. Au cours de l'année écoulée, "presque tous les objectifs fixés par le groupe et ses 12 filiales ont été atteints, notamment ceux liés au lancement de plusieurs projets prévus", a déclaré M. Soltani à l'APS, ajoutant que ce bilan positif est attribué à la mise en œuvre de "la stratégie élaborée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réduire les importations des matières minérales tout en répondant aux besoins du marché national et en exportant l'excédent pour augmenter les exportations hors hydrocarbures". De nouveaux projets devraient entrer en service au cours de l'année 2025, notamment une usine de production de carbonate de calcium fin, implantée dans la région de Bounouara, dans la commune d'El-Khroub (Constantine), souligne-t-on. Selon le PDG, cette usine permettra la création de plusieurs emplois directs et l'amélioration de la qualité des produits dérivés du carbonate de

calcium. Il a expliqué que la stratégie du Groupe pour l'année 2025 axe sur le développement du capital humain et le recrutement de compétences spécialisées dans différents domaines, outre la formation des cadres et fonctionnaires pour se mettre au diapason des nouvelles technologies dans ce secteur. Elle est également axée -selon le même responsable- sur l'ouverture de nouvelles mines, en s'appuyant sur les résultats du programme minier comprenant 26 projets d'exploration et de recherche des ressources minérales, lancé en 2021, et qui a permis d'explorer des ressources minérales insoupçonnées et à valeur ajoutée, telles que le feldspath, le lithium et l'uranium, ainsi que de nombreux types de pierres rares et d'autres ressources. De plus, le Groupe œuvre pour l'ouverture du secteur minier algérien aux entreprises étrangères pour encourager les investissements, affirme le responsable, attestant de la réception de plusieurs offres d'investissement de sociétés de différentes nationalités, notamment chinoises, malaisiennes, belges et indonésiennes. D'autre part, évoquant l'exploitation traditionnelle de l'or, M. Soltani a indiqué qu'"en 2024, près de 46 licences d'exploitation ont été déli-

vrées pour les entreprises", notant que la production nationale de ce métal précieux a atteint, de 2022 jusqu'à décembre 2024, quelque 351 kg. Quant à l'exploitation industrielle de l'or, le responsable a fait part des prévisions du Groupe "d'augmentation de la production d'or en Algérie dans les années à venir, notamment après la relance des mines d'or de « Tirek » et « Amsmissa » dans la wilaya de Tamanrasset, qui reprendra bientôt après un arrêt de plus de 10 ans". Par ailleurs, M. Soltani a affirmé que les grands projets miniers structurants connaissent une cadence "très avancée", conformément aux objectifs tracés, assurant que ces projets seront "réceptionnés dans les délais impartis". Il s'agit de la mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf), de la mine de phosphate intégré de Bled El-Hadba (Tébessa) et de la mine de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour (Béjaïa). Le Groupe Sonarem mobilisera tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation de ces projets structurants, conformément aux instructions du président de la République, qui a insisté sur la nécessité de l'exécuter "dans les plus brefs délais" en raison de leur impact significatif sur l'économie nationale.

Assurance automobile

Hausse des primes de la « responsabilité civile » en 2025

Les primes de la garantie obligatoire "responsabilité civile" (RC) dans l'assurance automobile connaîtront une augmentation à compter du 1er janvier 2025, a indiqué dimanche l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) dans un communiqué. Cette hausse sera échelonnée sur deux étapes: 15% à compter du 1er janvier 2025 et 15% à partir du 1er juillet 2025, selon l'UAR. "Afin de continuer à garantir une couverture optimale et de répondre aux défis financiers liés à l'assurance responsabilité civile automobile, les compagnies d'assurance annoncent une augmentation des primes de la garantie +Responsabilité Civile+ échelonnée selon le calendrier sui-

vant: 15% à compter du 1er janvier 2025, et 15% à partir du 1er juillet 2025", lit-on dans le communiqué. Selon les assureurs, la valeur de cette hausse sera marginale en raison du faible poids de la RC dans le montant de la prime d'assurance. Contacté par l'APS pour plus de précisions, le président de l'UAR, Youcef Benmicia, a expliqué qu'"à titre d'exemple, l'automobiliste qui paie habituellement son contrat annuel d'assurance automobile à 2200 Da, paiera environ 2530 Da après augmentation de 15% de la garantie responsabilité civile. Ce réajustement tarifaire s'inscrit dans "un contexte marqué par la hausse significative des indemnités dues aux accidents de la circulation ces derniers

exercices ainsi que le déficit structurel de la garantie obligatoire +Responsabilité Civile+ automobile qui dure depuis plusieurs années", explique l'UAR. En effet, poursuit le communiqué, "les indemnités versées dépassent largement les primes collectées, ce qui crée un déséquilibre financier durable". Ces augmentations visent à "rétablir cet équilibre et à assurer la pérennité de la couverture d'assurance pour tous les assurés", ajoute le communiqué. "Les compagnies d'assurance restent engagées à accompagner ce réajustement par une meilleure qualité de service et une plus grande diligence dans l'indemnisation des accidents de la circulation", conclut le communiqué.

Tourisme saharien

Intenses efforts pour assurer la réussite de la saison à Timimoun

D'intenses efforts sont déployés pour assurer la réussite de la nouvelle saison du tourisme saharien dans la wilaya de Timimoun qui sera au rendez-vous d'une série de manifestations nationales et internationales rehaussées par la célébration du Nouvel An Amazigh 2975, prévu entre les 10 et 12 janvier prochain, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Pour ce faire, les services de la wilaya entreprennent, en coordination avec les opérateurs touristiques, agences de tourisme et de voyages, d'autres acteurs concernés par les activités touristiques, d'intenses préparatifs pour réunir les conditions idoines permettant d'accueillir les flux de touristes nationaux et étrangers et offrir des prestations de qualité à la hauteur des invités de la région de Gourara. Plus de 30.000 touristes, dont près de 2.000 touristes de différentes nationalités étrangères, devront rallier l'Oasis-rouge (Timimoun) lors de l'actuelle saison touristique (2024-2025), selon les prévisions de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) qui estiment que cette affluence est un indicateur positif à relancer la dynamique touristique, un des facteurs de développement socioéconomique dans la région. Plus de 25.000 touristes, dont 1.200 étrangers, ont convergé, depuis l'ouverture de la nouvelle saison du tourisme saharien, dans la région de Timimoun pour profiter d'un agréable séjour et apprécier le paysage naturel féerique de la région, dont les sites et vestiges disséminés à travers le territoire de l'Oasis-Rouge. Par souci de conférer à Timimoun la belle image touristique qui lui doit, le wali, Benamar Souana, a, lors de maintes sorties de terrain, mis l'accent sur la nécessité d'hâter la cadence de réalisation des projets d'aménagement urbain de la commune du chef lieu de la wilaya, le respect des normes de réalisation, en sus du lancement des

campagnes de nettoyage avec la participation des différents secteurs en vue de redorer le blason de la ville à la satisfaction des visiteurs de la région. La wilaya de Timimoun s'apprête à abriter de multiples manifestations à leur tête la célébration du Nouvel An Amazigh, Yennayer 2975, les festivals culturels nationaux d'Ahellil et des cerfs-volants, a relevé le wali mettant, à l'occasion, en valeur ces activités dans la propulsion du tourisme saharien. Pour sa part, le président de l'association du tourisme durable de la wilaya, Tewfik Boudraâ, a indiqué que ces activités multidisciplinaires devraient contribuer, concomitamment avec le lancement de la saison de tourisme saharien, d'octobre à fin avril prochain, à impulser le mouvement touristique dans la région. L'on relève, à ce titre, que les programmes des manifestations prévues à travers l'Oasis-rouge prévoient, entre-autres, des randonnées aux sites archéologiques et touristiques, des galas artistiques animées par des troupes folkloriques locales, en sus de la mise sur pied des expositions mettant à la disposition des touristes et visiteurs de la région une panoplie de chefs-d'œuvre et d'objets de souvenirs témoignant leur passage dans la région. Les opérateurs touristiques de la région entendent, au travers l'organisation des manifestations et festivals, drainer le plus grand nombre de touristes, en appui à l'inauguration de nouvelles dessertes aériennes internationales directes vers la destination de Timimoun. Ces démarches permettront, selon le vice-président de l'antenne régionale "Saoura" du syndicat national des agences de tourisme (SNAT), Mustapha Djebaili, d'appuyer aussi bien le mouvement touristique que l'économie locale au travers la création des emplois permanents et saisonniers. A ces facteurs contribuant au

développement du secteur du tourisme dans la région, vient s'ajouter les structures d'accueil touristiques à l'instar de l'hôtel "Gourara", relevant de la chaîne hôtelière d'Alger. Cette structure a assumé, en coordination avec les agences de tourisme et de voyages, un rôle prépondérant en termes d'accueil des touristes et des prestations touristiques qualitatives offertes tant admirées par les clients. Abondant dans ce sens, le directeur de l'hôtel "Gourara", Mohamed Belouandja, a affirmé que cet élan de flux touristique est le fruit des programmes concoctés par les agences de tourisme, en coordination avec les différents intervenants et partenaires du secteur, à la faveur de la projection de randonnées pédestres et mobiles, véhicules, quads et à montures, dromadaires notamment, pour rallier, au travers divers circuits déterminés, les sites archéologiques dont regorgent la région, dont les grottes d'Ighzer, Aghlad et Ksar Drâa. Mettant la main dans la pâte pour contribuer à la promotion de la destination touristique de Timimoun, l'établissement hôtelier "Gourara" n'a ménagé aucun effort pour offrir les meilleures prestations à la satisfaction des clients, dont des soirées artistiques en plein air, à la faveur de l'ambiance paisible. Dans l'optique de préserver ces services de qualités, cette structure hôtelière contribue également à la formation, en vertu de conventions avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, de la main-d'œuvre touristique qualifiée en réception, restauration et d'autres commodités nécessaires, a fait savoir le même responsable. Approchés par l'APS, de nombreux touristes se sont déclarés envoutés par la splendeur des sites naturels, touristiques et des installations touristiques que recèle l'Oasis-rouge lui conférant le label de destination touristique par excellence.

Pour les encourager à créer des micro-entreprises Campagnes de sensibilisation au profit des femmes rurales

Des campagnes de sensibilisation ont été lancées, dimanche, au niveau des directions de l'action sociale et de la solidarité des wilayas, au profit des femmes rurales pour les encourager à créer des micro-entreprises, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Ces campagnes de sensibilisation "s'inscrivent dans le cadre de la convention de partenariat signée entre les ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises", précise la même source. Cette convention vise à "lancer le programme national d'intégration économique de la femme rurale, pour financer et accompagner la réalisation de projets ayant un impact socio-économique en faveur des fem-

mes vivant dans les zones rurales, notamment montagneuses, frontalières et sahariennes". Ces campagnes conjointes de sensibilisation tendent à "faire connaître les facilitations et avantages accordés par les dispositifs de microcrédit et de l'auto-entrepreneur". Cette opération, ajoute le communiqué, intervient "en exécution des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, sur la nécessité de promouvoir et de faire connaître les différents mécanismes de l'Etat visant à soutenir et à encourager la femme rurale à créer des micro-entreprises, tout en intensifiant les actions de proximité ainsi que les rencontres directes avec les femmes rurales désireuses de lancer des activités dans les villages". L'initiative vise également à "encourager et accompagner cette catégorie à bénéficier des programmes

d'appui et de microcrédits mis à disposition par l'Etat, notamment par le biais des dispositifs de microcrédit et de l'auto-entrepreneur". "Ces campagnes de sensibilisation prévoient également des sorties sur terrain ainsi que des caravanes de sensibilisation organisées par les cellules de proximité au niveau des villages, des zones frontalières et des espaces publics, pour prendre en charge les préoccupations des catégories ciblées". Des sessions de formation seront en outre organisées en partenariat entre les secteurs de la solidarité nationale et les start-up, notamment en ce qui concerne l'accompagnement procédural pour constituer les dossiers de demande de crédits ainsi que l'encadrement technique pour préparer, lancer et gérer les projets. Ces campagnes portent également sur la participation à des émissions d'information, selon la même source.

DGSN

Ouverture d'un concours externe pour le recrutement de policiers

La DGSN a annoncé l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement des policiers hommes et femmes au titre de l'année 2024, sur la base d'épreuves. Dans un communiqué, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a révélé les conditions générales d'emploi et les documents requis dans le dossier de candidature. Concernant les conditions générales d'emploi dans le Corps de la Sécurité Nationale, le candidat doit avoir la nationalité algérienne d'origine et doit Il jouir des droits nationaux et civils. L'extrait de casier judiciaire ne doit pas contenir de notes contredisant la pratique du travail dans les services de sécurité nationale. Il doit être en situation légale de remplir ses obligations de service national, ou exempté pour des raisons non médicales. De plus, le candidat doit mesurer au moins 1.70m pour les hommes et au moins 1.65m pour les femmes. L'âge légal du candidat est d'au moins 19 ans et d'au maximum 25 ans à la date du concours. Quant au niveau d'études, le candidat doit avoir un niveau d'enseignement secondaire complet de troisième niveau. Concernant le dossier de candidature initial, il est disponible via la plateforme numérique de la Direction Générale de la Sûreté Nationale : WWW.ALGERIE.POLICE.DZ. Il est prévu que le début de la réception et du dépôt des dossiers du candidat (A) soit à compter du 30/12/2024. Sur une durée de 15 jours jusqu'à la fin du processus le 21/01/2025.

Au départ et à destination de Constantine et de Lyon

Perturbation des vols d'Air Algérie en raison du brouillard

Les vols d'Air Algérie prévus, ce lundi, au départ et à destination de Constantine et de Lyon (France) devraient connaître des retards en raison du brouillard, a indiqué un communiqué de la compagnie aérienne. Air Algérie assure, dans son communiqué, avoir «pris toutes les mesures nécessaires au profit de ses clients impactés par cette perturbation dans le programme des vols», tout en s'excusant de ce désagrément indépendant de sa volonté. La compagnie nationale invite ses clients à composer le 3302 pour les appels locaux ou le 021986363 depuis l'étranger ou à se rendre à ses agences commerciales pour tout renseignement.

Tikjda

Quatre personnes secourues dans la montagne

La Protection civile a lancé, ce lundi, une opération de sauvetage pour venir en aide à quatre personnes bloquées sur un ravin montagneux, dans la wilaya de Bouira. Selon un communiqué de la Protection civile, «l'intervention a eu lieu ce matin, à 11h07, sur la montagne dénommée Akouker, à Tikjda, à Bechloul». Pour cette délicate mission, une équipe spécialisée dans les interventions en milieu difficile a été déployée.

Protection civile

Un renversement d'un bus fait 40 blessés à Ouargla

Un grave accident de la circulation s'est produit, ce lundi matin dans la wilaya d'Ouargla, a indiqué un communiqué de la Protection civile. En effet, à 6h40mn, les services de la Protection civile sont intervenus suite au dérapage et au renversement d'un bus de transport de voyageurs sur la ligne reliant Khenchela à Hassi Messaoud. L'accident qui a eu lieu sur la route nationale n°3 a fait, selon un bilan provisoire, 40 blessés. Les opérations de secours se sont poursuivies, mobilisant plusieurs équipes de la Protection civile et des services de sécurité, alors que les victimes ont été transportées d'urgence à l'hôpital local. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de cet accident.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
NIF : 096227019000242**

La direction de l'Education de la wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales pour objet : Renouvellement des Equipements pour les INFEN au profit de la wilaya : Mostaganem

REPARTI EN 06 LOTS SEPARES

- **Lot N° 01** : Mobilier Scolaire Et Réfectoire
- **Lot N° 02** : Matériel Informatique Et Bureautique.
- **Lot N° 03** : Matériel De Cuisine
- **Lot N° 04** : Mobilier De Salle De Conférence
- **Lot N° 05** : Fourniture D'un Groupe Electrogène
- **Lot N° 06** : Matériel D'entretien

Pour Les lots 01-02 -03-04-05:

L'appel d'offre national s'adresse à l'établissement ou groupement, fabricant, Importateur ou grossiste et détaillant ayant un registre commerce dans le domaine justifié son activité. Les soumissionnaires ayant réalisé au moins un projet du Marché d'un montant supérieur à 12 millions de DA similaire ou Trois projets des Conventions similaires cumulé d'un montant supérieur à 12 millions DA, justifié par des attestations des bonnes exécutions signées par le service contractant et ayant un chiffre d'affaire cumulé durant les 03 dernières années (2021-2022-2023) ≥ 30.000.000,00 DA, visés par le service des impôts

Pour Le lot 06 :

L'appel d'offre national s'adresse à l'établissement ou groupement, fabricant, Importateur ou grossiste et détaillant ayant un registre commerce dans le domaine justifié son activité. Les soumissionnaires ayant réalisé au moins deux projets des Conventions similaires, justifié par des attestations des bonnes exécutions signées par le service contractant et ayant un chiffre d'affaire cumulé durant les 03 dernières années (2021-2022-2023) ≥ 10.000.000,00 DA, visés par le service des impôts.

A retirer le cahier des charges par le soumissionnaire ou son représentant légal à l'adresse suivant :

**Direction de l'Education de la wilaya de Mostaganem
Service de la Programmation et du Suivi
Cité 20 Août (la CIA) à côté de CEM Mohamed TOUAHRIA**

DOSSIERS A FOURNIR

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 1- Déclaration de candidature.
- 2- Déclaration de probité.
- 3- Bilan financier du (03) dernier exercice (2021-2022-2023) visé par le service des impôts
- 4- Attestation de la CNAS/CASNOS en cours de validité.
- 5- Copie de la carte du numéro identification fiscale.
- 6- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité.
- 7- Copie du registre de commerce électronique
- 8- Certificat de garantie du matériel (portant le cachet et la signature du soumissionnaire)
- 9- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale (EURL-SARL-SPA) pour l'exercice 2022 ou 2023
- 10-Statut de l'entreprise.
- 11-Attestation de solvabilité délivrée par la banque.
- 12- Références et qualifications professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution) signées par le service contractant.
- 13-Certificat de produit d'origine algérienne et Attestation de fabricant délivrées par la chambre de commerce.

OFFRE TECHNIQUE :

- 1- le cahier des charges dûment paraphé daté et signé.
- 2- Une Déclaration à Souscrire dûment remplie daté et signée
- 3- Une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
- 4- (portant le cachet et la signature du soumissionnaire).
- 5- Engagement écrit par le fournisseur d'assurer l'assistance technique et le service après-vente durant la Période de Garantie.
- 6- Fiche technique + les photos des matériels (catalogue).
- 7- Liste des moyens et matériels, dûment justifiés par les photocopies de cartes d'immatriculation accompagnée des attestations d'assurances et factures en validité.
- 8- Moyens matériels :Siège social (contrat de propriété ou contrat de location).
- 9- Planning de livraison comprise le délai (engagement écrit).

OFFRE FINANCIERE

- 1-La lettre de soumission établie selon le modèle annexée, dument datée et signée.
- 2-Le Bordereau des prix unitaires signé.
- 3-Le Détail estimatif et quantitatif daté et signé.

- Les offres doivent comporter un dossier candidature et une offre technique et une offre financière , chaque offre est insérée dans une autre enveloppe fermée et cachetée indiquent le mention suivante :

A Madame la Directrice de l'éducation de la Wilaya de Mostaganem

Projet: Renouvellement des Equipements pour les INFEN au profit de la wilaya : Mostaganem

Lot N° (Intitulé du lot)

« À ne pas ouvrir que par La Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

- La durée de la préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offre national ouvert dans le (BOMOP) ou la presse .

- L'heure et date limite de dépôt des offres technique et financières est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres à 12 H00.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée sera prorogée au jour ouvrable.

- L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu en séance public le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H30 en présence des soumissionnaires au siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Mostaganem sis à Cité 20 Août (la CIA) à côté de CEM Mohamed TOUAHRIA.

- Les offres seront valables pendant une durée (105) jours a partie de la date de la 1^{ère} parution de la vie d'appel d'offre dans la presse ou le BOMOP.

LA DIRECTRICE DE L'EDUCATION

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016493 31.12.2024

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère du travail, de l'Emploi et de Sécurité Sociale
Inspection Générale du travail
Inspection Régionale du travail Béchar

AVIS DE RECRUTEMENT

L'inspection régionale du travail de béchar lance un avis d'ouverture de concours de recrutement sur titre dans les grades suivantes :

Grade	Moins de recrutement et	Conditions de recrutement	Spécialité	Nbr de postes	Lieu de travail	D'autres conditions
Inspecteur principal du travail		- Licence en Droit ou en Sciences Juridiques et Administratives. - Licence en Sociologie. - Licence en Sciences Économiques et Financières. - Hygiène et Sécurité.		08	- Inspection du travail de wilaya Timimoun (3 postes) - Inspection du travail wilaya Bordj Badji Mokhtar (3 postes) - Inspection du travail wilaya elbayadh Sidi Cheikh (2 postes)	
Technicien supérieur en informatique		- Diplôme d'Études Universitaires Appliquées délivré par l'Université de Formation Continue en Informatique. - Technicien Supérieur en Informatique. - Diplôme de Programmeur Analyste délivré par l'Entreprise Nationale des Systèmes Informatiques. - Diplôme de Technicien Supérieur en Réseaux et Systèmes Informatiques. - Diplôme de Technicien Supérieur en Maintenance des Équipements Informatiques.		04	- Inspection du travail wilaya Timimoun (1 poste) - Inspection du travail wilaya Bordj Badji Mokhtar (1 poste) - Inspection du travail wilaya Bani Abbas (1 poste) - Inspection du travail wilaya elbayadh Sidi Cheikh (1 poste)	
Attaché principal de direction.		- Diplôme en Informatique de Gestion. - Diplôme en Gestion et Economie des Entreprises. - Diplôme en Comptabilité et Finance. - Diplôme en Comptabilité et Gestion. - Diplôme en Droit Immobilier. - Diplôme en Gestion Publique. - Diplôme en Droit des Affaires. - Diplôme en Droit des Relations Économiques Internationales. - Diplôme en Commerce International. - Diplôme en Marketing. - Diplôme en Gestion des Ressources Humaines. - Diplôme en Psychologie.		03	Inspection du travail wilaya Timimoun (1 poste) - Inspection du travail wilaya Bordj Badji Mokhtar (1 poste) - Inspection du travail wilaya Bani Abbas (1 poste)	
Secrétaire de direction principal		- Diplôme en Secrétariat. - Diplôme en Secrétariat de Bureau. - Diplôme de Secrétaire de Direction Bureau. - Diplôme en Secrétariat de Direction. - Diplôme de Secrétaires Principales de Direction. - Diplôme de Secrétaires Principales de Direction. - Diplôme de Secrétaire Médical. - Diplôme de Secrétaire Général de Direction.		03	Inspection du travail wilaya Timimoun (1 poste) - Inspection du travail wilaya Bordj Badji Mokhtar (1 poste) - Inspection du travail wilaya Bani Abbas (1 poste)	

• Dossier de candidature à fournir :

1. Demande manuscrite de participation au concours.
2. Copie certifiée conforme à l'original du titre ou diplôme requis.
3. Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
4. Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale.
5. Extrait du casier judiciaire n°03, en cours de validité.
6. deux (02) photos d'identité.
7. Certificat de résidence.
8. les certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
9. Certificat de travail, le cas échéant.
5. Une copie certifiée conforme à l'original du relevé de note du cursus de formation.
7. Fiche de renseignement du candidat.

• Les dossiers de candidature doivent être déposés dans un délai de 20 jours ouvrables, à compter de la date de la parution de cette annonce sur les quotidiens nationaux, à l'adresse suivante : INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL CITE KHAIIDER BODJEMA EX ZONE BLEU B. P N° 267 BECHAR.

N/B : Ne sont pas acceptés les dossiers incomplets, ceux parvenus au-delà des délais ou ceux dont les candidats résident en dehors des wilayas concernées par le recrutement.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016414 31.12.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE CHELEF
DAIRA : ABOU EL HESSEN
COMMUNE : TADJENA
N.I.F/098402059023038**

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 09/2024

Le président de l'Assemblée Populaire Communale Tadjena, lance un Avis d'Appel d'offre Ouvert avec exigence des capacités minimales pour La réalisation le projet ci-après :

- Réhabilitation de la route vers Bocaa Draiz a l'école primaire Helhal Ahmed .

Les entreprises ou groupement d'entreprises répondants aux capacités minimales suivantes :

1- qualification et classification professionnelle dans le domaine des : domaine des Travaux public activité principale catégorie 04 et plus et en cour de validité .

Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charge auprès du bureau d'équipement commune Tadjena Contre paiement d'un montant de 10.000.00 DA auprès de bureaux de régisseur communal Tadjena et non remboursable .

A)-DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 1-La déclaration de candidature dument remplie et signé et paraphée ..
- 2-Déclaration de probité dument remplie et signé et paraphé .
- 3- Statut de l'entreprise en cas de société .
- 4- les document relaiés aux pouvoirs habilitant les personnes a engagé l'entreprise.
- 5- 1- qualification et classification professionnelle dans le domaine des Travaux de construction domaine des Travaux public activité principale catégorie 04 et plus et en cour de validité .
- 6-copie de registre commerce .
- 7- copie de casier judiciaire N °03 en cour de validité.
- 8- capacités financières : les bilans financières les 03 dernière années.
- 9- copie d'extrait du tableaux des taxes en cour de validité .
- 10- liste moyennes humains et liste moyennes matérielle(documents justifier) .
- 11- copie de référence professionnelle(documents justifier) .
- 12- copie des attestations des mises jours : CASNOS .CNAS.CACOBATH en cours de validité .
- 13-copie de la carte fiscale .

B)-OFFRE TECHNIQUE

- 1-Déclaration a souscrire dument remplie et signé et paraphé et daté par le soumissionnaire
- 2-Cahier des charges dument remplie et écrire la mention manuscrite « lu et accepter ».
- 3-Mémoire technique justificatif.
- 4-planing de réalisation informatiser .
- 5- Reque de versement du cahier des charges avec un montant 10.000.00 DA

C)-OFFRE FINANCIER

- 1- Lettre de soumission dument remplie et signé et paraphé .
- 2- Bordereau des prix unitaires dument remplie et signé et paraphé .
- 3-Devis quantitatifs et estimatif dument remplie et signé et paraphé par le soumissionnaire

N.B : l'entreprise peut soumissionner en un ou les deux projets toutefois , l'entreprise ne peut prétendre qu'a un seul projet.

Le dossier de l'offre sera déposé au secrétariat de la commune Tadjena , et Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature » technique » et « financière », selon cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Avis d'Apelle d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales n°09/2024 (Intitulé de projet) « Adressé et déposée A Monsieur le président d'APC de Tadjena .

La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) Jours à compter de la date la 1^{ère} publication de l'avis Avis d'Apelle d'offre ouvert dans les journaux nationaux Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant . L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (10:00) heures. L'heure d'ouverture des plis technique et financière est fixée à (10heures) et aura lieu au siège d'APC de Tadjena , en séance publique .les soumissionnaire resteront engagés par leurs offre pendant un délai de(03 MOIS) a compter de la date limite de dépôt des offres . Les soumissionnaire sont invite a assister a la séance d'ouverture des plis.

Le P/ APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016404 31.12.2024

Le wali rencontre les opérateurs et les investisseurs de plusieurs filières «**La politique du président de la République a commencé à porter ses fruits**»

Par B. Habib

« Dans le cadre des décisions et des orientations du président de la République visant le développement des cultures stratégiques en 2025 et 2026, particulièrement en ce qui concerne la culture du tournesol et la réorganisation de ce qui était appelé initialement fermes pilotes, au sein des unités de production spécialisées, outre l'utilisation des eaux usées traitées destinées à l'irrigation, on peut affirmer que la politique du président a commencé à donner ses fruits », a déclaré, ce dimanche, le wali d'Oran M. Samir Chibani à l'inauguration de sa visite de travail et d'inspection à la ferme pilote « Si Moussa » à Tiélat. Le wali qui s'est montré satisfait des performances de cette ferme pilote, au niveau national, en exploitation spécialisée entre autres dans la culture du tournesol et des arbres fruitiers sur une superficie de 60 ha et d'un gisement de production de 21 quintal par ha, a indiqué que l'entrée en vigueur de l'utilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation est prévue au courant de cette semaine et on peut dire que la politique du président a porté ses fruits. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural avait, rappelons-le, dévoilé le plan d'action du gouvernement en application des directives du président de la République, Abdelmajid Tebboune, pour le développement de six (6) cultures stratégiques, à savoir les céréales, les légumineuses, les oléagineuses, les betteraves sucrières, le lait ainsi que la multiplication de semences. D'autres filières ont été visitées

par M. Chibani, en l'occurrence les filières agricole, oléicole et avicole, ce qui lui a permis d'être encore davantage à l'écoute des préoccupations majeures des opérateurs économiques et investisseurs concernés. Les objectifs principaux des visites de telles filières aussi stratégiques s'inscrivent dans la politique prônée par le président de la République concernant notamment l'autosuffisance, la sécurité alimentaire et l'augmentation de la production. Poursuivant son périple, le chef de l'exécutif de wilaya s'est rendu, par la suite, à la Coopérative des Céréales et des Légumes Secs (CCLS) de la wilaya d'Oran sise à Sénia où il a posé la première pierre du projet de construction d'un centre de proximité intermédiaire de stockage des céréales et des légumineuses et a, par la même occasion, donné le coup d'envoi des travaux de démarrage du projet. Six (06) autres centres de proximité intermédiaires de stockage des céréales et des légumes secs sont programmés dans les communes de la wilaya d'Oran, a également fait savoir le chef de l'exécutif local. Le wali a également visité l'usine « SIM » de production d'huile, une deuxième usine limitrophe spécialisée dans l'élevage et la production de poussins et le Groupe « NUTRI MAG » spécialisé dans la fabrication des aliments de bétail tous types (ovins, bovins, caprins, poulets etc). Le Groupe dispose de (03) trois filiales en exploitation et une autre à l'étude dans la wilaya d'Oran. Son plan d'investissement dans cette filière à Oran est équivalent à 500 milliards d'après son DG, Titoum Belkheir. Au cours d'une réu-

nion, le wali a eu des discussions franches et rassurantes avec les responsables de ce Groupe, pour la prise en charge de leurs préoccupations. L'autre chantier visité a été le projet de la mini zone d'activité Tafraoui - Tiélat - Oran d'une superficie de 05 ha, dotée de 48 entreprises et accessible sur les routes RN 108 et le CW 35. Sur place, le wali a donné des instructions fermes pour amorcer et densifier les aménagements et les viabilisations (pose des voiries et des réseaux divers tels l'assainissement, le gaz et l'électricité) au niveau de cette mini zone d'activité. M. Chibani a, dans ce registre, donné des instructions à ses responsables, en vue de raccorder un investisseur spécialisé dans la production du plastique en énergie électrique et en gaz. Le directeur de l'énergie et des mines a suggéré, à titre provisoire, la pose d'une cabine mobile avec un Poste détente, pour réduire la pression pour le raccordement de l'usine en électricité, à partir de d'une zone d'activité limitrophe et des citernes GPL pour l'alimentation en gaz, en attendant la réalisation d'un amené d'électricité sur 3,2 km à partir de la zone industrielle de Tafraoui pour permettre à cet investisseur de mettre rapidement en exploitation son projet comme il avait d'ailleurs promis lui-même au wali. Au niveau de la zone industrielle opérationnelle de Tafraoui sur 576 ha, l'autre escale de M. Samir Chibani a été également pour l'usine de fabrication de pneumatiques, unique en Algérie et en cours de démarrage, de recevoir les assurances de sa part concernant notamment la prise en charge des volets liés à l'eau et l'électricité. Les complexes automobile « Fiat » et avicole Mellal « CAVIM » de 9 ha, spécialisé dans la production des œufs de consommation, entré en exploitation le 5 mars 2017 et de 75 emplois créés, seront à leur tour visités, sachant que le rythme de production actuel est de 250.000 œufs par jour. La dernière halte du Pôle industriel de Tafraoui, visitée par le wali, a été le Complexe sucrier « Berrahal », un vrai tournant dans l'industrie de raffinage du sucre en Algérie avec une ambition de réaliser une usine extension qui nécessite entre autres des autorisations dites administratives. Ce complexe produit actuellement plus de 500 tonnes de sucre par jour pour les consommateurs et autant pour les industriels d'où l'engouement de son investisseur à étendre sa gamme de produits. Un vœu auquel le wali Chibani a été très attentif.

Station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc **Lancement de la production d'eau début février**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie et des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a annoncé, lundi à Oran, que la production d'eau débutera progressivement dès le mois de février prochain au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc (Ouest de la wilaya). Arkab a souligné, lors de sa visite à Oran accompagné du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et des présidents-directeurs généraux des groupes Sonatrach et Sonelgaz, Rachid Hachichi et Mourad Adjal, que le démarrage de cette installation a commencé, dimanche dernier, avec la mise en service de la centrale électrique de la station. Les stations secondaires seront mises en service progressivement, y compris la phase de production d'eau, qui commencera début février prochain, avec pour objectif que le projet soit prêt à être exploité pleinement, avant le mois de Ramadhan, conformément aux instructions du président de la République, a-t-il précisé. Le ministre d'Etat a salué les efforts considérables de toutes les parties prenantes du projet, soulignant la synergie des ministères de l'Energie et des Mines et des Energies renouvelables, de l'Hydraulique, ainsi que des autorités locales, qui ont permis d'atteindre

un taux d'avancement de 71,7 % en un temps relativement court. De son côté, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a salué l'avancement de ce projet stratégique, qui témoigne des efforts déployés par l'Etat pour améliorer les services publics dans le domaine de l'approvisionnement en eau, conformément aux directives de Monsieur le président de la République. Le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, dont la capacité de production est estimée à 300 000 m³ par jour, comprend un réseau de distribution de 48 km de long, ainsi que deux réservoirs : le premier d'une capacité de 50.000 m³ situé à Aïn Tassa (commune d'Aïn Kerma), et le second d'une capacité de 30.000 m³ à Bousfer (daïra d'Aïn El-Turck), en plus de deux réservoirs de régulation de pression. Le projet est réalisé par des filiales du groupe Sonatrach, à savoir la Société Algérienne de l'Energie (Algerian Energy Company-AEC), la Société Nationale d'Ingénierie Civile et de Construction, l'Entreprise Publique des Grands Travaux Pétroliers, ainsi que le groupe Cosider. Le ministre d'Etat, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, poursuivent leur visite à Oran en inspectant et mettant en service plusieurs projets importants.

Stockage des céréales **Pose de la première pierre du centre de proximité d'Es-Sénia**

Le wali d'Oran, a supervisé, dimanche dernier, la pose de la première pierre du centre de proximité de stockage des céréales au niveau de la commune d'Es-Sénia. La capacité de stockage du centre de proximité d'Es-Sénia est de 50 mille tonnes, et c'est l'un des 7 entrepôts dont a bénéficié la wilaya d'Oran, répartis sur 5 sites: Boutlelis, Oued Tiélat, Es-Sénia et Hassi Mafsoukh. La capacité de chaque entrepôt est estimée à 50 mille tonnes. Lors de sa visite à la Coopérative de céréales à Es-Sénia, il a écouté une présentation par la directrice de l'agriculture sur les indicateurs les plus importants du secteur agricole et sur l'avancement du processus de semis et de plantation dans la daïra d'Es-Sénia. Le wali a également suivi une présentation par l'Office professionnel algérien des céréales sur la carte de répartition des moulins approvisionnés par la Coopérative des céréales et légumineuses sèches d'Oran.

Circulation routière **A quand un sens unique dans certaines ruelles?**



« A quand une réflexion pour la mise en œuvre d'un plan de circulation qui intégrera une rénovation pour certaines artères pour les rendre attirantes et dynamiques. Ce plan visera à rendre la circulation plus fluide, en mettant certains axes à sens unique, en harmonisation avec les règles de priorité incohérentes ou dangereuses ». Les Oranais ne peuvent que constater les embouteillages fréquents au niveau de tous les coins de la ville et le stationnement sauvage dans certaines ruelles, à l'exemple de la rue des Frères Belhadj (ex La Guillotière) dans le quartier de Boulanger, avec une grande pagaille à longueur de journée, des parkings inexistantes et à l'inverse des voitures stationnant des deux côtés de la chaussée et sur les trottoirs, empêchant le simple passage en sécurité. Le fait de se garer anarchiquement est, malheureusement, une pratique ancrée chez les conducteurs oranais et algériens en général. Au-delà de stationner leurs véhicules un peu partout, certains trouvent curieusement le moyen de mal se garer dans des endroits où c'est permis. C'est le cas en bordure de trottoirs, sur les routes à sens unique et à double sens notamment. Aujourd'hui, tout est devenu bon pour pouvoir garer son véhicule, au risque de déranger les autres usagers et piétons. Mais pour éviter de genre de pratique, il est du devoir de la commune d'Oran d'installer des panneaux d'interdiction pour réguler le stationnement et interdire le double sens. Décidément, l'ordre et la discipline semblent n'avoir plus droit de cité à Oran. On ne respecte plus la réglementation en vigueur et encore moins les agents de police chargés de la voie publique et au moment où les pouvoirs publics luttent contre les parkings illicites. On remarque que certains quartiers, les rues sont tellement exigües qu'elles se caractérisent par des bouchons et embouteillages, à longueur de journée, comme c'est le cas de plusieurs artères de la ville. Malgré la nette amélioration constatée en matière de réduction des accidents en milieu urbain due principalement au rôle des agents policiers chargés de la circulation qui traquent les incivilités et les infractions, la circulation et le stationnement des deux côtés où tout le monde a pris l'habitude de se garer sur un des deux côtés, obstruant une des deux voies et transformant de fait la rue en un sens unique causant une obstruction de la voie et donc gêne de la circulation. Le stationnement à Oran reste un véritable casse-tête ; pourtant, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a pris des mesures sévères contre le stationnement anarchique, une situation qui gêne ainsi la circulation des voitures et des personnes. **Youcef Chaïbi**

CNAS de Saïda

La plateforme numérique au menu

La CNAS de Saïda s'implique dans la transition numérique qui est au cœur des priorités pour améliorer la qualité et l'efficacité des services destinés aux assurés sociaux, avons-nous appris, lors de cette campagne d'information et de sensibilisation organisée récemment en son siège, en présence de ses partenaires sociaux tels que la CNR, CASNOS et les représentants de l'UGTA. Cette rencontre portée sur la définition de la culture numérique a été organisée sur initiative de la DG de la CNAS et a été animée par des cadres locaux venant de différents organismes de l'Etat où la mise en avant des services de la CNAS, les statistiques, le développement de son programme et les propositions de solutions possibles pour y remédier pour répondre aux exigences de la transition numérique ont été au cœur de cette rencontre présidée par le directeur de la CNAS qui a souligné l'importance de cette carte numérique mise en place afin d'augmenter l'efficacité du système numérique, améliorer les performances et élever la qualité des acquis des Assurés Sociaux. Pour la CNAS de Saïda, tous les chemins mènent à la numérisation qui offre une meilleure transparence dans la gestion des affaires publiques.

OULD OGBAN

Relizane

Arrestation d'un voleur en flagrant délit

Les policiers de la 9ème Sûreté urbaine de la Sûreté de wilaya de Relizane ont arrêté une personne en flagrant délit de vol d'une radio à l'intérieur d'un véhicule. Les faits de l'opération remontent au moment où des policiers effectuaient des patrouilles au niveau d'un quartier, pour sécuriser les citoyens et leurs biens. Leur attention a été attirée par une personne suspecte à l'intérieur d'un des véhicules stationnés. Il a été arrêté après avoir constaté qu'il avait volé le poste radio du véhicule. Après avoir accompli toutes les démarches judiciaires, l'indélicat personnage a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane, dans une affaire de vol par effraction en flagrant délit depuis l'intérieur d'un véhicule en stationnement avec sabotage intentionnel du bien d'autrui.

N.Aymen

Récupération d'un camion volé

Les éléments de la brigade de la gendarmerie nationale d'Essamar, relevant du Groupement régional de la gendarmerie nationale de Relizane, ont pu récupérer un camion volé. L'opération est intervenue après avoir reçu une alerte publiée par le Groupement régional de la gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès, précisant qu'un camion de marque «Isuzu» avait été volé sur le territoire d'une des wilayas voisines ; suite à cette alerte, les éléments des unités ont commencé à mettre en place des barrages et des patrouilles à travers tous les points d'entrée sur le territoire du Groupement régional de la gendarmerie nationale. A Relizane, le camion susmentionné a été retrouvé dans la cour située devant le mur extérieur des logements des travailleurs du secteur éducatif. Après avoir pris toutes les mesures légales, le camion et les documents ont été remis au Groupement régional de la gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès chargé de l'enquête.

N.Aymen

El-Bayadh

Le site des gravures rupestres

«Khalouet Sidi Cheikh» listé bien culturel

Le site des gravures rupestres «Khalouet Sidi Cheikh», situé dans la commune d'Arbaouet, wilaya d'El-Bayadh, a été classé, récemment, parmi les biens culturels nationaux. Fadhlouï Ghrissi, chargé de la cellule de communication et d'information de la direction, a indiqué à l'APS que ce classement a été décidé suite à la réunion de la Commission nationale des biens culturels du ministère de la Culture et des Arts, la semaine dernière. Lors de cette réunion, plusieurs classements de monuments et sites archéologiques à travers le pays ont été approuvés, dont le site des gravures rupestres «Khalouet Sidi Cheikh», dans le cadre de la stratégie du secteur visant à protéger et à valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel national, a-t-on indiqué de même source.

Le site des gravures rupestres «Khalouet Sidi Cheikh», situé à environ 10 km de la commune d'Arbaouet, est constitué d'une colline de grandes roches abritant 19 gravures représentant des figures humaines et divers animaux ayant vécu dans la ré-



gion, notamment des hyènes ; des ovidés à cornes circulaires et des buffles. Ces gravures sont réparties sur 4 faces verticales et datent de la période du Néolithique, selon la même source. Le même responsable a souligné l'importance de ce classement, qui permettra de protéger et de préserver ce site archéolo-

gique. «Il constitue également une ressource précieuse pour les chercheurs et les passionnés de patrimoine et d'histoire dans l'étude des gravures rupestres, qui forment des tableaux artistiques à ciel ouvert reflétant le mode de vie et les pratiques d'une période de l'histoire de la région», a-t-il expliqué.

Mascara

La pensée de Malek Bennabi mise en lumière

Les participants à un Colloque intitulé "Lecture cognitive de la théorie de la civilisation chez Malek Bennabi", organisé samedi à Mascara, ont mis en lumière la pensée de Bennabi. Le professeur Djidel Omar de l'Université d'Alger 2 a souligné que la pensée de Malek Bennabi reposait sur l'analyse de la civilisation, qu'il définissait comme le lien entre la logique de l'idée et la logique de l'action.

Pour lui, le penseur met en évidence l'importance de la culture comme facteur essentiel pour activer le dialogue civilisationnel humain, ce qui l'a amené à accorder une grande importance à la culture et à l'interaction des cultures dans son projet civilisationnel. De son côté, le professeur

Aliche Lamouri, de la même université, a indiqué que Malek Bennabi est l'une des figures majeures de la pensée en Algérie et dans le monde arabe et islamique.

Il a contribué par ses ouvrages à résoudre les problèmes de la civilisation et à formuler une idée de la culture arabe islamique, tout en se laissant influencer par les mouvements réformistes arabes. Le chercheur Zeddour Mohamed Brahim Abdelfettah, spécialiste de l'histoire de la pensée de Malek Bennabi, a souligné que ce penseur ne s'est pas limité à écrire sur une époque ou un lieu spécifiques. Il l'a considéré comme étant animé par la volonté de restaurer la civilisation islamique à son apogée, tant sur le

plan matériel que spirituel. Selon lui, cela ne pourrait être accompli que par la formulation d'une vision claire dans ce cadre. Il a ajouté que Bennabi estime que la civilisation ne repose pas sur des éléments spécifiques, mais constitue un tout auquel tous les individus doivent participer. Elle est un concept global qui doit se manifester dans tous les aspects de la vie, le goût, la beauté, l'environnement, l'urbanisme, le comportement, les relations sociales, l'administration, l'économie et la planification. Il est à noter que ce Colloque a été organisé par le Club de la pensée intellectuelle et culturelle de la Maison de la Culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara, en présence de professeurs d'université et de chercheurs de la région.

Tlemcen

Saisie de plus de 6.500 unités de boissons alcoolisées

Par AMMAMI Mohamed

Dans le cadre de la poursuite et de l'intensification des efforts sur le terrain par les équipes douanières opérationnelles, les agents de la brigade mobile des Douanes, relevant de l'Inspection des sections des Douanes de Maghnia, sous l'autorité de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen, ont réussi à saisir 6.504 unités de boissons alcoolisées de diverses catégories et tailles. Cette opération a également permis la saisie d'un véhicule utilitaire utilisé dans le cadre de cette activité de contrebande. Les deux individus impliqués ont été arrêtés et présentés aux autorités judiciaires compétentes. L'opération s'inscrit dans une série d'initiatives visant à renforcer la surveillance et à prévenir



les activités illégales à travers la région. Les autorités douanières soulignent l'importance de ces actions pour

maintenir l'ordre et la stabilité économique, tout en assurant une application rigoureuse des lois en vigueur.

Kamel Baddari annonce à partir de Tipaza

Transfert de 15 brevets d'invention à des entreprises industrielles et commerciales

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, samedi à Tipaza, le transfert de 15 brevets d'invention issus du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC), à des entreprises industrielles et commerciales afin de contribuer à approvisionner le marché local avec divers produits innovants. Lors d'une visite de travail et d'évaluation au nouveau siège du CRAPC à Tipaza, M. Baddari a déclaré que ce dernier «a effectivement entamé l'exploitation industrielle et commerciale des technologies issues de la recherche scientifique pour les intégrer dans le marché», relevant que le Centre «a permis à des étudiants universitaires de transférer 15 brevets d'invention pour les exploiter dans le domaine industriel et commercial». Parmi ces entreprises figurent celles activant dans les industries agroalimentaire, pharmaceutique et cosmétique, ainsi que dans l'intelligence artificielle dans l'agroalimentaire, permettant ainsi de créer 280 emplois, a fait savoir le ministre. Soulignant que le Centre, avec 12 entreprises économiques créées cette année, verra d'ici 2027 la création de 27 filiales économiques employant 1200 travailleurs, le ministre a indiqué que la concrétisation de ces objectifs permettra au Centre de transformer les résultats de la recherche scientifique et de l'innovation en produits manufacturés et commercialisés, tout en contribuant à la création de richesse et d'emplois». M. Baddari a en outre affirmé que le CRAPC «reflète fidèlement la stratégie tracée par la tutelle pour la période 2024- 2027, découlant du programme du président de la Ré-



publique, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'Université algérienne un pilier de l'économie innovante et un acteur économique clé dans la création de richesse répondant aux attentes des citoyens et de l'Etat». Selon les responsables du CTAPC, ce dernier a obtenu des résultats «très positifs» en 2024, notamment avec l'ouverture de 7 annexes dans différentes wilayas du pays, à l'instar de Laghouat, Ouargla et Biskra, spécialisées dans différents domaines dont la nutrition, l'analyse des sols et les équipements industriels. Douze (12) autres annexes devraient être créées d'ici 2025. A l'horizon 2027, le CRAPC prévoit de créer un groupement économique à caractère scientifique et technologique composé de plusieurs entreprises économiques réparties sur le territoire national et spécialisées dans différents domaines, en sus d'atteindre un chiffre d'affaires estimé à 430 millions de DA. Lors de ses échanges avec les responsables des différentes annexes, le ministre a recommandé d'augmenter les capacités de production

à l'avenir, afin d'atteindre un chiffre d'affaires encourageant et créer des emplois permanents. Visitant une exposition des différents projets de recherche et d'innovation menés par les étudiants au sein de l'incubateur du Centre, M. Baddari a insisté sur l'accompagnement des étudiants et l'accélération de la mise en oeuvre de leurs projets de recherche, afin qu'ils puissent contribuer à l'économie nationale. La visite a été l'occasion pour le ministre de présider la cérémonie de signature de conventions avec plusieurs partenaires économiques et d'autres dans le domaine de la recherche scientifique. Au terme de cette visite, l'un des fondateurs du CRAPC, Pr. Brahim Meklati, a été distingué pour ses efforts dans le développement de cette institution. Des attestations de domiciliation ont été remises à six nouvelles annexes économiques du Centre afin de contribuer au renforcement de l'activité économique et technologique, en sus de la remise d'attestations de domiciliation à 16 projets innovants incubés par le Centre.

Alger

Zerrouki inspecte le Centre national de fabrication des cartes EDAHABIA

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a inspecté le Centre national de fabrication et personnalisation des cartes EDAHABIA à Birtouta (Alger), où il a souligné la nécessité d'accélérer l'opération d'augmentation de sa capacité de production, a indiqué vendredi, un communiqué du ministère.

Lors d'une visite effectuée jeudi à ce Centre, M. Zerrouki a insisté sur la nécessité "d'accélérer l'opération d'augmentation de la capacité de production" du centre, le qualifiant de "pôle stratégique pour le développement du paiement électronique en Algérie afin d'atteindre 50.000 cartes/jour avant la fin du premier trimestre de l'année 2025", précise la même source. Ces efforts viennent en réponse à la demande croissante sur les cartes EDAHABIA, étant "l'un des principaux piliers pour le renforcement de l'intégration financière et le développement des systèmes de paiement électronique, conformément à la feuille de route du Gouvernement", ajoute le ministre. A ce pro-



pos, M. Zerrouki a appelé "au respect des délais de délivrance de ces cartes, aussi bien pour les nouvelles demandes que pour le renouvellement, en veillant à garantir les normes de qualité et de sécurité". Au terme de sa visite, le ministre a mis l'ac-

cent sur "l'importance du partenariat entre le Centre et les établissements bancaires", saluant les "efforts consentis pour réaliser ces objectifs nationaux, au service de l'économie numérique et du développement durable", lit-on dans le communiqué.

Skikda

Un incendie maîtrisé dans un entrepôt de liège

Les services de la Protection civile ont annoncé, ce lundi, avoir maîtrisé un incendie survenu, dans la soirée de dimanche, dans un entrepôt destiné à la transformation du liège et au stockage des fourrages, situé sur la route de Laâchache, dans la commune d'Ain Kechra, dans la wilaya de Skikda. L'incident, signalé à 21h00, a mobilisé d'importants moyens pour prévenir toute propagation des flammes. Quatre camions d'extinction et une ambulance ont été dépêchés sur les lieux pour venir à bout du sinistre. Grâce à une intervention rapide et efficace, l'incendie a été totalement maîtrisé, correspondant à sa propagation à d'autres infrastructures avoisinantes. Ce nouvel effort témoigne une fois de plus de l'engagement et du professionnalisme des équipes de la Protection civile dans la gestion des urgences. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de ce sinistre.

Constantine

Hidaoui préside l'ouverture du 20ème Festival national du théâtre pour enfants

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé, jeudi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, l'ouverture de la 20e édition du Festival national du théâtre pour enfants. M. Hidaoui, qui était accompagné de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a fait savoir que son département ministériel s'attèle à la préparation d'un "programme d'action à long terme" visant à promouvoir et à consolider de telles manifestations de manière à assurer la continuité des activités éducatives destinées aux enfants. Le ministre a souligné l'importance de l'organisation de différentes activités culturelles et intellectuelles qui promeuvent les valeurs éducatives et développent les aptitudes intellectuelles et physiques des enfants, notant que les structures éducatives et de jeunesse jouent un "rôle central" en offrant des programmes éducatifs et récréatifs qui contribuent à construire une génération consciente et responsable. M. Hidaoui a également souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour créer un environnement adéquat aux enfants afin de renforcer leur participation aux activités culturelles, sportives et scientifiques, en coordination avec les différents secteurs concernés. De son côté, la déléguée nationale à la protection de l'enfance a indiqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, que l'organisation de ce genre de festivals constitue "apport qualitatif" à l'enfant qui représente l'avenir du pays, avant de souligner que la protection de l'enfance a connu de "grandes avancées" en Algérie grâce à un arsenal juridique où figure, notamment, le droit de l'enfant à la culture et aux arts. La 20ème édition du Festival national du théâtre pour enfants contribue, à travers les spectacles présentés, à inculquer le sens de la responsabilité à ce segment de la société, d'autant que le théâtre est considéré comme le père des arts, a-t-elle ajouté. Le commissaire du Festival, Sadek Maâzouzi, a indiqué, quant à lui, que cette manifestation culturelle, qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, sera une occasion pour les écoliers de suivre un florilège de spectacles divertissants et éducatifs. Il a ajouté que cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 30 décembre, verra la participation de 16 troupes représentant 16 wilayas du pays.

Elles jouent un rôle clé dans les rites funéraires

Les pleureuses entre tradition et mémoire



Mostaganem est connue pour son riche patrimoine culturel et spirituel. Parmi ses traditions les plus marquantes, figurent celles des pleureuses, ces femmes qui, lors des funérailles, exprimaient publiquement le deuil à travers des lamentations et des chants empreints de douleur. Aujourd'hui, cette pratique tend à disparaître, suscitant des débats sur sa place dans une société en pleine transformation. Une tradition séculaire, les pleureuses ou *nâihat* en arabe, jouent depuis des siècles un rôle clé dans les rites funéraires de Mostaganem. À travers leurs cris, leurs poèmes improvisés, et leurs gestes dramatiques, elles donnaient une voix à la douleur collective, facilitant l'expression des émotions dans un contexte où le chagrin pouvait être socialement réprimé. Ces femmes, souvent choisies pour leur talent oratoire et leur sensibilité, racontaient la vie du défunt, louaient ses qualités et consolait les proches en transformant leur douleur en une cérémonie partagée. Pour certains, elles servaient de guide spirituel, aidant à libérer l'âme du défunt en l'accompagnant par des chants rythmés et des invocations. Un déclin progressif et si cette tradition a traversé les époques, elle connaît aujourd'hui un net recul à Mostaganem. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution: Modernisation des rites funéraires: Les familles privilégient désormais des cérémonies plus sobres, marquées par la lecture du Coran et des invocations, perçues comme plus conformes aux pratiques religieuses. Critiques religieuses: Certains discours condamnent les lamentations excessives, les considérant contraires à l'acceptation sereine du destin prônée par l'Islam. Changements générationnels: Les jeunes générations, influencées par la modernité et les réseaux sociaux, tendent à rejeter ce qu'ils considèrent comme des pratiques désuètes. Un rôle social et psychologique essentiel autrefois, les pleureuses jouaient un rôle cathartique, aidant les familles à traverser leur deuil. Elles transformaient la douleur individuelle en une expérience collective, apaisant les tensions et renforçant les liens communautaires. "Ces femmes offraient une libération émotionnelle que beaucoup n'arrivent plus à trouver aujourd'hui," explique une sociologue de la région. "Avec leur disparition, les mécanismes de gestion du deuil évoluent, mais cela peut parfois créer un vide." Préserver ou abandonner? La question de l'avenir des pleureuses divise. Faut-il préserver cette tradition en tant qu'élément du patrimoine immatériel de Mostaganem ou l'abandonner comme une pratique dépassée? Pour certains, les pleureuses font partie de l'identité culturelle de la ville. Leur disparition risque d'effacer une facette importante de l'histoire locale. Pour d'autres, l'évolution des rites funéraires est un signe de progrès, adapté aux réalités d'une société moderne et globalisée. Les témoignages de Mostaganémois comme celui de Fatima, 67 ans, qui se souvient des funérailles de son père: "Les pleureuses étaient là pour chanter sa vie. C'était intense et réconfortant. Aujourd'hui, on se contente de pleurer en silence". À l'inverse, Yacine, 25 ans, estime que ces pratiques appartiennent au passé: "On a besoin de rites qui reflètent notre époque, pas de spectacles de lamentations." Entre mémoire et modernité, les pleureuses à Mostaganem, bien qu'en déclin, restent un témoignage précieux des valeurs de solidarité et d'humanité qui définissent cette ville. Le défi, aujourd'hui, est de trouver un équilibre entre préservation du patrimoine et adaptation aux aspirations des générations actuelles. En fin de compte, la disparition des pleureuses pose une question universelle: comment conserver notre identité culturelle tout en embrassant le changement.

Med Soltane

Gardiens de parkings, laveurs de voitures...

Ces autres enfants, ceux déscolarisés

Par Charef Kassous

Chez nous, on a tendance à nous révéler les chiffres, par centaines de milliers d'enfants scolarisés. C'est parfait car l'effort de l'Etat n'est pas négligeable et on en est très fiers. Nonobstant il y a chez nous, des chiffres inconnus, ceux qui préoccupent, des chiffres qu'aucune structure n'est en mesure de révéler, ce sont les enfants déscolarisés et les enfants qui n'ont jamais connu l'école. Les indicateurs, même s'ils ne sont pas officiels, la rue les dévoile quand même. La rue accueille donc ceux qui ont interrompu leur scolarité et ceux qui n'ont jamais été inscrits à l'école malgré la rigueur de la loi. Il faut souligner qu'en Algérie, le travail des enfants est rigoureusement réprimé. De telle sorte que l'Etat a pleinement respecté ses engagements en matière de protection des enfants contre l'emploi des enfants dans les établissements, les sociétés et autres. Toutefois dans l'informel, on y trouve des enfants, quelquefois surexploités mais ils sont là. Ce phénomène occulté reste préoccupant. Par exemple, dans le gardiennage de parkings, des enfants font les assistants. Sur les



axes routiers, au niveau des feux tricolores, il y a des enfants qui à longueur de journée, lavent des vitres des automobilistes ou vendent des mouchoirs jetables. Ils sont dans les souks, bravant le froid et les dangers, en faisant de la manutention. Au port de pêche, il y a aussi des enfants qui aident à nettoyer les embarcations après une sortie en mer. Dans le secteur de l'agriculture, dans les champs, lors des cueillettes, des enfants sont utilisés comme renfort mais exploités à juste titre. Dans certains fast-food, il y a des mineurs qui, cachés derrière,

activent, pour deux sous par journée. Le comble, c'est qu'il y a dans toutes les wilayas, des commissions sectorielles de prévention et de lutte contre le travail des enfants, relevant du ministère du Travail, mais le contrôle reste inexistant. Il faut préciser que le travail des enfants a ses causes que s'observent sur les parcours d'une famille. Aujourd'hui, nous manquons de mécanismes de sensibilisation car la contribution de toute la société, en l'occurrence les associations de lutte contre ce phénomène, par les signalements, aiderait à l'éradiquer.

Sidi Maazouz Al Bahri

L'histoire énigmatique d'un illustre personnage

Par Y. Benguettat

L'histoire de Sidi Maazouz Al Bahri reste en partie une énigme historique. Pourquoi a-t-elle été choisie? Parce qu'elle a une relation avec la construction d'un fortin et le futur port et représente une partie effacée à jamais de la mémoire des lieux de Mostaganem. Bien que nous en connaissions quelques bribes, nous avons deux documents qui nous renseignent sur ce sujet, l'un par Walsin Esterhasy: «De la domination turque dans l'Ancienne Régence d'Alger page 297, 298». Nous avons aussi le livre de Marcel Bodin «Traditions indigènes sur Mostaganem» Pages de 93 à 100. Donc sans plus tarder, découvrons cet illustre personnage tel que décrit sur les différents ouvrages. Sidi Maazouz, il était parmi les Saints de la ville, très vénéré et visité par les Mostaganémois surtout pendant la période de la présence espagnole en Algérie et en même temps turque, puis quelque temps après la période coloniale et après l'indépendance de l'Algérie en 1962. Maintenant, la question posée est: qui est Sidi Maazouz? D'où vient-il? Quel est son parcours historique culturel? C'est ce que nous allons découvrir d'abord avec le premier livre. Voici un extrait de ce qui est écrit: «L'Espagne, à l'époque de l'expulsion des Musulmans, envoya en Afrique six marabouts en grand honneur dans le pays où ils sont connus sous le nom des six Andalous dont Sidi Maazouz faisait partie et qui était originaire d'Almería». Son voyage pour arriver à Mostaganem fait partie aussi de l'énigme de ce saint. Voici un extrait de l'écrit qui nous laisse perplexe: se sentant près de mourir dans un pays qui devait devenir la proie des infidèles, il dit à son domestique:

«Quand je serai mort, charge-moi sur ma mule, et enterre-moi, là où la mule s'arrêtera». Le domestique exécuta les ordres de son maître. Le corps de Sidi Maazouz fut chargé sur la mule laquelle se mit aussitôt en route et se dirigea sur le bord de la mer. Arrivée là, elle s'avança sur les flots, comme si c'eût été une terre ferme. Dieu avait permis un miracle pour manifester la sainteté de son serviteur. La mule marchant ainsi sur l'eau, arriva jusqu'aux environs de Mostaganem où elle mourut. Les habitants de cette ville ayant appris toutes les circonstances de ce fait miraculeux, firent construire une belle Quobba dans laquelle est enterré le Saint avec sa mule. Ils changèrent le nom de cet homme, pour la glorification duquel Dieu avait fait ainsi éclater sa puissance, en celui de Sidi Maazouz qui signifie Chéri de Dieu. (Maazouz Billah Aziz). Nous devons une explication sur ce récit: d'abord la date de l'envoi des six Andalous qui n'est pas précisée, est estimée à la fin du XVe siècle 1492 et début du XVIe siècle après 1492. Ce personnage envoyé en tant que marabout et la Quobba qui lui a été dédiée, a existé pendant toute la période de la présence espagnole en Algérie et en même temps turque, coïncide avec l'arrivée des Andalous sur les côtes algériennes. Probablement, c'est ce qui s'est passé et l'auteur de cet écrit lui a donné un caractère spirituel et religieux pour marquer les esprits et l'imaginaire de la population de cette ville. Ce qui est étonnant dans ce qui est raconté, il n'y a aucun nom, aucune date et reste énigmatique sur le plan historique. Le deuxième livre celui de Marcel Bodin, celui-ci est très riche en informations avec des dates précises qui nous permettent de faire ressortir en partie l'histoire du lieu

qui a abrité Sidi Maazouz. Ce lieu qui est devenu indélébile dans la mémoire collective des habitants de la ville. Alors commençons par une visite guidée à travers le temps pour connaître son historique. Lors de l'occupation de Mostaganem par le général Desmishels, en 1833, en ce lieu dit: la butte de Sidi Maazouz, il y a eu un haut fait d'armes par l'Emir Abdelkader sur les attaques incessantes contre les troupes françaises, d'une compagnie du 66e de ligne qui était retranchée dans la Quobba. Sans donner des détails exacts sur ce sujet. Ce qui est évidemment, pour des raisons que l'on connaît et facile à comprendre et à déduire, qui sont ces Arabes. C'est après ces attaques que la décision d'occuper les lieux dits: «La butte de Sidi Maazouz». L'endroit convenant à l'installation d'un poste de défense, on y construisit un fortin en utilisant l'enceinte de la Quobba. Jusqu'en 1870? Un détachement de tirailleurs, commandé par un officier, occupa ce poste. A partir de cette date, le projet de la réalisation d'un port à Mostaganem nécessitant plus d'espace, une autre décision fut adoptée pour le concrétiser, qui consistait au rasage de la majeure partie du monticule occupé par le fortin, constitué de la Quobba-mosquée et le cimetière y adossé. Toutes les tombes ont été exhumées et les restes déplacés au cimetière de Sidi Bensaber à Tidjiddit. Voilà la mémoire d'un lieu aussi vénéré et visité, disparaître à jamais sans que l'on puisse connaître ce qu'il a constitué avec exactitude comme patrimoine culturel ainsi que les datations exactes de tout ce qui se trouvait sous sol et hors sol. Le reste de l'écrit de Marcel Bodin n'est que littérature et n'apporte en rien à la chronologie historique de cette histoire.

Ligue 1 Mobilis

Une 15ème journée d'espoirs et de déceptions

La JSK dont la dernière défaite remonte au 19 octobre face au MC Oran (2-0), est tombée ce samedi à Chlef contre l'ASO locale et rate le titre honorifique de champion hivernal. Les Canaris pensaient tenir le match nul face à l'ASO, mais c'était sans compter sur l'abnégation des locaux qui ont réussi à gâcher le rêve des jeunes ambitieux de la ville des genets. Le nul est raté de justesse au bout d'un match à six points précieux. Les Chéliens se sont contentés de prendre les 3 points d'un match palpitant. C'est Evra Agbagnou qui a offert la victoire en transformant un pénalty pas rêvé (90+4) mais transforma le rêve des Canaris en déception. L'ASO Chlef et l'USM Khenchela ont réussi une très bonne opération samedi, en clôture de la 15e journée de la Ligue 1 Mobilis, en rejoignant l'USM Alger et le CS Constantine à la quatrième place du classement général, avec 20 points pour chaque club, après leurs succès respectifs contre la JS Kabylie (1-0) et le MC El Bayadh (1-2). En dépit de cette défaite, les hommes d'Ab-

delhak Benchikha restent provisoirement leaders, avec 24 points, soit avec trois longueurs d'avance sur leurs premiers poursuivants au classement général, le MC Alger et l'ES Sétif. A la faveur de son succès, l'ASO (20 pts) qui reste sur une série de quatre journées sans défaite, rejoint l'USMA, le CSC et l'USMK à la quatrième place. De son côté, l'USMK a réussi à s'imposer en déplacement contre le MCEB, qui demeurerait pourtant sur une belle victoire en déplacement contre l'Olympique Akbou (1-0). Le bal de cette 15e journée s'était ouvert jeudi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, avant de se poursuivre le lendemain, vendredi, avec le déroulement de trois autres rencontres, et dont les club algérois ont été les plus grands bénéficiaires. En effet, outre le MCA et le Paradou AC, qui ont ramené de précieuses victoires de leurs déplacements respectifs chez le NC Magra (2-1) et l'ES Mostaganem (2-0), l'USM Alger et le CR Belouizdad ont réalisé eux aussi de bonnes opérations. A l'inverse, l'ES

Sétif et le CS Constantine n'ont pas bien profité de cette 15 journée, qui en cas de victoire aurait pu leur permettre de recoller carrément à l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, la JS Kabylie. Malheureusement pour eux, les Sétifiens se sont finalement contentés d'un nul vierge chez la lanterne-rouge, l'US Biskra, alors que les Sanafir se sont inclinés (2-0) chez la JS Saoura. Malgré tout, ces deux clubs restent provisoirement dans le peloton de tête, à la seule différence que l'Entente (3e/21 pts) a déjà disputé ses quinze matchs, alors que le CSC (5e/19 pts) en compte deux de moins. C'est ce qui empêche d'ailleurs la JS Kabylie de célébrer son titre honorifique de championne d'hiver, car mathématiquement, plusieurs clubs pourraient lui ravir la première place s'ils parviennent à remporter la totalité de leurs matchs en retard. Allusion faite essentiellement au MC Alger, l'USM Alger et le CR Belouizdad, mais aussi au CS Constantine et le Paradou AC, qui mathématiquement peuvent prétendre à ce titre symbolique.

2024, une année sportive riche en consécutions

L'année sportive algérienne en 2024 a été marquée par une multitude de succès pour les athlètes dans diverses compétitions, dont les trois médailles olympiques (2 or, 1 bronze) décrochées aux JO 2024, reflétant leur détermination et leur talent sur la scène internationale, augurant d'un avenir certain pour le sport national. Avec 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) engagés dans 15 disciplines, l'Algérie a brillé sur la scène olympique grâce aux exploits de Kaylia Nemour, Imane Khelif et Djamel Sedjati, faisant résonner l'hymne national dans les arènes de Paris et démontrant la diversité des représentants algériens dans les différentes épreuves des Jeux olympiques 2024. De l'athlétisme à la gymnastique, en passant par la boxe, le judo et les sports nautiques (aviron, canoë-kayak), l'effort collectif et les performances individuelles ont témoigné des progrès réalisés dans le sport algérien durant le mandat olympique écoulé (2020-2024). La jeune gymnaste Kaylia Nemour a été l'une des grandes révélations de ces Jeux-2024 en décrochant la médaille d'or aux barres asymétriques. A seulement 17 ans, Nemour a ébloui le monde avec une performance impeccable, alliant grâce, technique et puissance. Cette victoire historique marque la première médaille olympique de l'Algérie en gymnastique, plaçant Nemour parmi les plus grandes gymnastes du monde. En boxe, l'Algérienne Imane Khelif a confirmé son statut de championne en remportant l'or dans la catégorie des 66 kg. Après un parcours sans faute, Khelif a dominé la finale avec une détermination sans faille, devenant ainsi la première Algérienne à remporter une médaille d'or olympique en boxe féminine. Son triomphe symbolise l'essor du sport féminin en Algérie et inspire une nouvelle génération de boxeuses. Cet exploit confirme aussi la détermination et la rigueur de la



femme algérienne qui a, toujours, su marquer de son sceau nombreux domaines, notamment celui exigeant et motivant du sport où elle s'est toujours distinguée de brillante façon sur la scène internationale, inscrivant d'une empreinte indélébile le label Algérie. La gente masculine a voulu, elle aussi, marquer son passage à ce rendez-vous planétaire, avec un certain athlète doué dans une discipline, qui a apporté jusqu'ici plusieurs satisfactions à l'Algérie. Il s'agit du demi-fondiste Djamel Sedjati qui a décroché le bronze sur le 800 mètres. Dans une course extrêmement disputée, Sedjati a montré son talent et sa résilience pour monter sur le podium, confirmant son rang parmi les meilleurs demi-fondeurs mondiaux. Ces trois médailles ont permis à l'Algérie de terminer à la 39e place du classement général, un résultat remarquable qui égale en médaille, le record historique des Jeux d'Atlanta en 1996 (34e place), où le pays avait également remporté deux médailles d'or, grâce à Nouredine Morceli (1500m) et feu Hocine Soltani (-60 kg, boxe), ainsi qu'une en bronze obtenue par Mohamed Bahari (-75 kg, boxe). Les exploits de Nemour, Khelif et Sedjati, qui renforcent le sentiment de fierté nationale et l'unité autour des valeurs du sport, reste-

ront gravés dans les mémoires et serviront d'inspiration pour les générations futures. L'année 2024 a également été marquée par le déroulement des Jeux africains à Accra (8-23 mars), où l'Algérie, avec une bonne présence de jeunes athlètes, a clôturé sa participation avec un total de 114 médailles (29 or, 38 argent et 47 bronze), terminant en 4e position du classement général dominé par l'hôte de la prochaine édition, l'Egypte avec 191 médailles (102 or, 47 argent et 42 bronze). Dans les autres disciplines, les sportifs algériens ont fait des progrès significatifs, notamment, en cyclisme avec l'équipe Madar Pro Cycling Team qui a remporté l'UCI Africa Tour après une première saison exceptionnelle au sein du peloton international. Les succès de Madar Pro Cycling Team ont été obtenus par des coureurs talentueux, dont Nassim Saïdi, vainqueur du Tour d'Algérie 2024, ou encore Hamza Yacine, qui a gagné plusieurs étapes dans des compétitions internationales en Europe et en Asie. S'ajoute à tous ces performances, la présence qualitative des athlètes algériens dans différents sports aux compétitions continentales et internationales qu'ils ont ponctué, pour la majorité d'entre eux, par des titres confortant la place de choix du sport algérien.

Championnat arabe militaire de boxe

L'Algérie remporte cinq médailles d'or lors de la 3ème et avant dernière journée

La sélection nationale algérienne de boxe a remporté cinq médailles d'or, lors de la 3ème et avant dernière journée du 3e Championnat arabe militaire de boxe dont les compétitions prendront fin, jeudi soir au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) "Chahid Messaoud Boudjeriou" à Ben Aknoun (Alger). Le boxeur Boualem Fares Belaradj s'est distingué par sa médaille d'or obtenue, par KO, face au Qatar Abdallah Hassan Elbadr, en finale de la catégorie de poids des -92kg. Il a été imité par son coéquipier Mohamed Yacine Tourag vainqueur du Tunisien Omar Semrani, en finale de la catégorie des -51kg. Chez les -54 kg, l'Algérien Amine Zenane a remporté également le vermeil de sa catégorie en battant en finale, son adversaire Mohamed Ben Ali Azebi (Tunisie), de même qu'Oussama Mordjane qui a surclassé le Saoudien Ziyad Ben Ali Medjarchi, en finale de la catégorie des -57kg. En finale de la catégorie des -60kg, le boxeur algérien Khalil Litim a battu son adversaire tunisien Ali Ben Yahia en finale, pour s'adjuger le titre arabe de l'année 2024. Pour sa part, le pugiliste Bilel Boudjeltia n'a pas fait dans le détail face au Saoudien Hassan Ben Mohamed Elkaabi, en le battant par KO, en demi-finale de la catégorie des -71kg, pour se retrouver en finale, jeudi en fin d'après midi. A l'issue de ces cinq consécutions, l'entraîneur de la sélection nationale militaire de boxe, Ibrahim Bejaoui n'a pas caché sa joie, déclarant à l'APS: " On a disputé cinq finales lors de ce championnat arabe de boxe et on a récolté cinq médailles d'or, c'est de bonne augure, et d'autres finales attendent nos boxeurs jeudi après-midi, et j'espère qu'ils rejoindront leurs compatriotes sur la plus haute marche du podium". Organisé sous l'égide de l'Union arabe des sports militaires, le 3e Championnat arabe militaire de boxe a enregistré la participation de 35 boxeurs représentant six pays, à savoir l'Algérie (pays hôte), l'Arabie Saoudite, la Tunisie, Qatar, la Palestine et la Libye.

Clubs de football professionnels
Une feuille de route avec les représentants des sociétés propriétaires ou actionnaires

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a annoncé, jeudi, avoir tenu récemment une réunion avec des représentants des sociétés nationales propriétaires ou actionnaires des clubs de football professionnels, afin d'examiner la situation du football professionnel, et à l'issue de laquelle une feuille de route préliminaire a été élaborée avec mise en vigueur à compter de janvier 2025. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que cette réunion de coordination qui s'inscrit dans le cadre du projet du secteur des sports relatif au contrôle des organismes supervisant le sport en Algérie, a permis aux représentants des sociétés nationales propriétaires ou actionnaires des clubs de football professionnels de présenter plusieurs propositions, ajoutant que cette réunion a été sanctionnée par l'élaboration d'une feuille de route préliminaire. "Cette feuille de route porte dans son volet financier sur l'impératif d'obliger les clubs de redoubler d'efforts pour réduire les charges salariales à partir de la saison sportive 2025-2026. Ces clubs doivent également plafonner et réviser leurs budgets annuels à un seuil raisonnable", a-t-il précisé. Sur le volet sportif, la rencontre a permis d'élaborer un plan d'investissement axé sur la réalisation de projets de formation et la création d'académies pour les catégories des moins de 11 ans, 13 ans et 15 ans à partir de janvier 2025. Il a été décidé, sur le volet organisationnel, de mettre en place un modèle défini pour l'organisation structurelle des clubs sportifs professionnels et de faire appel aux meilleures compétences en matière de gestion dès l'année prochaine. Il s'agit également de demander aux représentants des sociétés de fournir une analyse sur l'état actuel d'un point de vue juridique, financier, administratif et sportif, en vue de l'examiner et de prendre les mesures nécessaires.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميساتي طريق مزغران مستغانم/ الهاتف الفاكس: 045409122
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميساتي طريق مزغران مستغانم. بناء على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة بمديرتها القانوني الكائن مقرها بشارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. بناء على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2015/12/27 والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/12/28 حجم 89 رقم 68 والمهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2017/11/09 تحت رقم 171603/17/1603 المنموحة بناء على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2017/10/05 ترتيب رقم 17903. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك للسيد بوزاغو الحاج ابن احمد. تعيين. حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرض ذات طابع فلاحي من المستثمرة الفلاحية الفردية سي جدي رقم 37، مساحتها الاجمالية 05 هكتار 65 أ. مساحتها 03 هـ 75 أ 42 سا يوجد بها بنر - القطعة ب: مساحتها 01 هـ 90 أ 21 سا. وحسب قطعيتين: القطعة أ: مساحتها 03 هـ 75 أ 42 سا يوجد بها بنر - القطعة ب: مساحتها 01 هـ 90 أ 21 سا. وحسب الخبرة قطعة أرضية لها شكل مستطيل عارية ذات طابع فلاحي تتكون من جزئين يتميز الجزء الأول بوجود صهريج من الماء أما الجزء الثاني فهو عبارة عن قطعة أرض فلاحية مشيد عليها بناية قديمة. السعر الافتتاحي. قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ سبعة مليون وخمسمائة و سبعة و ثمانون ألف وخمسمائة و ستون دينار جزائري 7.587.560.00 د.ج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/01/21 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية أو أمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائية
31.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
إبتدائيا، حضوريا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2023/10/10 تحت رقم الفهرس 23/01881 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي معاذ الله عبد الرحمن المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/01/09 تحت رقم الفهرس 2024/08، ومن ثمة الحكم بالحجز على المدعى عليه في الرجوع سعادت عفيف المولود بتاريخ 1980/02/05 بسيدى لخضر ابن أحمد وحقاني دريسية، وتعيين المدعى في الرجوع سعادت العيد مقما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعى في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة المقدر ب 450 د.ج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمين الضبط.
الرئيس / أمين الضبط
31.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
حضوريا، ابتدائيا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/07/09 فهرس رقم 24/01719 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي بن لقي نور الهدى المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/08/14 تحت رقم 2024/377، ومن ثمة الحكم بالحجز على المدعى عليها في الرجوع بقتول العجالي ابن عبد الله مقما عليها لرعايته وتسيير شؤونها المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعى في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة المقدر ب 450 د.ج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأوصته أمضاه الرئيس و أمين الضبط.
الرئيس / أمين الضبط
31.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ يوسف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي رهيو
مجلس قضاء غليزان - شارع الشهداء وادي رهيو
الهاتف: 046.78.77.11
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
المادة 612، 613، من ق ا م ا
نحن الأستاذ يوسف عابد محضر قضائي لدى محكمة وادي رهيو مجلس قضاء غليزان الموقع أدناه. بناء على طلب السيد كتروسي يمينة، ابن وزه مجد، الساكن شارع قادة بوعلام وادي رهيو. بناء على نص المواد: 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على الحكم الصادر بتاريخ 2023/06/19 عن محكمة الجنائيات الابتدائية مجلس قضاء غليزان رقم الفهرس 23/00140 المهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2024/05/12 تحت رقم 2024/449. بناء على محضر تبليغ السند التنفيذي ومحضري التكليف بالوفاء وتبليغ التكليف بالوفاء المحررين بتاريخ 2024/09/18 والمرسل الى المعنى بالأمر بواسطة رسالة مضمونة تحت رقم 01141201648 بتاريخ 2024/11/04. بناء على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق على لوحة اعلانات محكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/11/21. بناء على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق على لوحة اعلانات بلدية وادي رهيو بتاريخ 2024/11/21. بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/12/08 تحت رقم الترتيب 23/497، المتضمن الإذن بنشر مضمون التبليغ للتكليف بالوفاء المؤرخ في 2024/09/18 في جريدة يومية وطنية بالإضافة إلى اتباع التنفيذ. كلفنا السيد بن فضة محمد ابن عمر بالتضامن مع لعرق عبد الجليل ابن معمر. الساكن شارع قادة بوعلام وادي رهيو. عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية بان يدفع للطالب لدى صندوقنا مقابل وصل على الأداء المبالغ التالية بان يدفع للطالب لدى صندوقنا مقابل وصل على الأداء المعنوي. مبلغ: 300.000.00 د.ج تعويضا عن الضرر المعنوي. مبلغ 200.000.00 د.ج تعويضا عن الضرر المعنوي. مبلغ: 7340.00 د.ج تعويضا عن الضرر المعنوي + التكليف بالوفاء + تبليغ التكليف + محضر مال التنفيذ. مبلغ: 82.000.00 د.ج الحق التناسبي للمحضر. المجموع: 1.340.000.00 د.ج. ونبهناه بان له مهلة خمسة عشر يوما 15 بالوفاء تسري من تاريخ نشر المحضر الحالي في الجريدة والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية. وحتى لا يجهل ما تقدم. حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه طبقا للقانون.

المحضر القضائي
31.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة
إبتدائيا علنيا حضوريا: بتعيين المدعى حقاني محمد المولود بتاريخ 10-04-1961 بسيدى لخضر ابن عبد القادر ومهدادي يمينة كمقدم على المدعى عليه حقاني المولود المزماد بتاريخ 24-03-1976 بسيدى لخضر ابن عبد القادر ومهدادي يمينة، بدلا من أبيه المتوفي حقاني عبد القادر، للقيام برعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية. مع الأمر بنشر هذا الحكم طبقا للمادة 106 من قانون الأسرة. وأمر ضابط الحالة المدنية لبلدية سيدي لخضر بالتأشير بهذا الحكم على عقد ميلاد المحجور عليه. مع تحميل المدعى المصاريف القضائية والمقدرة بأربعمائة وخمسون دينار جزائري 450 د.ج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمين الضبط.
الرئيس / أمين الضبط
31.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
إبتدائيا، حضوريا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع تاريخ 2024/05/21 فهرس رقم 24/01179 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي معاذ الله عبد الرحمن المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/09/17 تحت رقم 2024/417 ومن ثمة الحكم بالحجز على المدعى عليه في الرجوع حمزاد عبد القادر المولود بتاريخ 1937/07/30 بحجاج ابن أحمد وحساني فاطمة، وتعيين المدعى في الرجوع جابر خديجة ابنة بلجلايل مقما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخيرة نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعى في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمقدرة ب 450 د.ج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمين الضبط.
الرئيس / أمين الضبط
31.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
قضت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا: في الشكل: قبول الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/03/12 تحت رقم الفهرس 23/01858 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور بوعافية محمد المودعة بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2023-03-28 تحت رقم الفهرس 24/01858 وبالتنتيجة القضاء بالحجز على المدعى عليها نوري ميمونة المولودة بتاريخ 02-02-1969 بعين الدفلى لأبيها المتوفي بوزيان وأما سعيده زيتوني عائشة مع تعيين والدتها المدعى مقما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية والقانونية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية وتعيين علي نفقة المدعى. تحميل المدعى المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجز. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، وأوصته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.
الرئيس/ وأمين الضبط
31.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/03/12 تحت رقم الفهرس 23/01858 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور غلو الحبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالحجز على المدعى عليها بوفرمة لدى حسنية المولودة بتاريخ 29-06-2004 بمستغانم لأبيها بلفاسم وأما شيخ حليلة وتعيين والدها المدعى مقما عليه لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية وتعيين علي نفقة المدعى. تحميل المدعى المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجز. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، وأوصته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.
الرئيس/ وأمين الضبط
31.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/03/28 تحت رقم الفهرس 23/01858 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور بوعافية محمد المودعة بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2023-03-28 تحت رقم الفهرس 24/01858 وبالتنتيجة القضاء بالحجز على المدعى عليها نوري ميمونة المولودة بتاريخ 02-02-1969 بعين الدفلى لأبيها المتوفي بوزيان وأما سعيده زيتوني عائشة مع تعيين والدتها المدعى مقما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية والقانونية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية وتعيين علي نفقة المدعى. تحميل المدعى المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجز. بدأ صدر هذا الحكم وأفصح به جهازا بالتاريخ المذكور أعلاه وأوصته أمضيا أصله نحن الرئيس.
الرئيس/ وأمين الضبط
31.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة وقسم الحال بتاريخ 19-05-2024 فهرس رقم 1872 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي صالح خديجة المودع بأمانة ضبط المحكمة بتا بتاريخ 2024-08-28 تحت رقم 605 وبالتنتيجة الحكم بالحجز على المرجع ضدها مهدي عباسية، المولودة بتاريخ 02-05-1988 ببلدية ماسرة ابنة الشارف وفوطامية فاطمية شهادة ميلادها رقم 525، مع تعيين المرجع مهدي الشارف والدها مقما عليها للقيام برعايتها وتسيير شؤونها المالية والإدارية وعلى الأخير نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة يومية باللغة العربية. أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية ماسرة بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. مع تحميل المرجع المصاريف القضائية. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه وأوصته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.
الرئيس / أمين الضبط
31.12.2024

مكتب التوثيق الأستاذ مزروق مختار
بمحكمة وادي تليلات ولاية وهران
شارع الأمير عبد القادر مقابل محطة البنزين
رمز الموق: 8416
حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة ش. ذ.م.ج مطاحن الجودة والإخلاق
الكائن مقرها بولاية وهران، عرابل توارت بلدية و دائرة وادي تليلات.
رأسمالها الاجتماعي: 250.000,00 دج
بموجب عقد تلافه المكتب المذكور أعلاه، بتاريخ 2024/12/23، وبموجب محضر الجمعية العامة الغير العادية المنعقدة بتاريخ 2024/12/22، قرر الشركاء السيد رحيم علي والسيد رحيم طاهر والسيد رحيم محمد حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة تحمل المواصلات التالية: التسمية: مطاحن الجودة والإخلاق، المقر الاجتماعي: بولاية وهران عرابل توارت بلدية و دائرة وادي تليلات رأسمالها الاجتماعي: 250.000,00 د.ج. المدد: 99 سنة، عين السيد رحيم علي كمصفي للشركة يتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري بولاية وهران.

للاعلان / الموق
31.12.2024

مكتب التوثيق الأستاذ مزروق مختار
بمحكمة وادي تليلات ولاية وهران
شارع الأمير عبد القادر مقابل محطة البنزين
رمز الموق: 8416
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة
بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2024/12/25 تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة بين خليل إبراهيم خليل اصلان و سعد محمد علي سليمان الشبول، تسميتها: ش.ذ.م.ج أصلانكم و باللغة الأجنبية "SARL ASLANCOM"، يتمثل موضوعها في النشاطات التالية: (107611) تجارة الفواكه الجافة وتجفيف البقول، (107205) صناعة الشكولاتة، مقرها الاجتماعي بولاية وهران بلدية و دائرة بنر الجير، رقم تجزئة 341 حي بن داود، مدتها 99 سنة، رأسمالها مائة ألف دينار جزائري 100.000,00 دج، عين السيد خليل إبراهيم خليل اصلان كمسير للشركة. ستودع نسختين من هذا العقد بالمركز الوطني لسجل التجاري ببلدية قديل.

للاعلان / الموق
31.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
مديرية التقنين و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون العامة
مكتب الجمعيات
إعلان عن مطابقة القانون الأساسي
طبقا لأحكام المرسوم التنفيذي رقم 14-330 المؤرخ في 27 نوفمبر 2014 المحدد لكيفيات تنظيم الإتحاديات الرياضية الوطنية وسيرها وكذا قانونها الأساسي لا سيما المادة 21 لقد تم هذا اليوم 20/11/2024 مطابقة القانون الأساسي للرابطة
المسماة الرابطة الولائية لرياضة الكونغ فووشو.
المعتمدة تحت رقم 60 بتاريخ 02/09/2018
الرئيس دخية الطاهر
المقر: حي 2000 سكن بلدية تيارت
31.12.2024

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité obscure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information
veuillez contactez le numéro
0556 366 201

Une énorme faille se creuse en Afrique, annonçant la formation d'un nouvel océan plus vite que prévu

Un nouvel océan est en train d'émerger en Afrique. Une faille apparue il y a quinze ans dans le continent africain est en train de se transformer en dorsale océanique. Et selon des découvertes scientifiques révélées en 2023, l'émergence de ce nouvel océan devrait se produire plus rapidement que prévu. Les températures peuvent atteindre 50 °C. Pendant neuf mois de l'année, il n'y a souvent aucune goutte de pluie qui y tombe. Dans l'est de l'Éthiopie, la région africaine d'Afar est l'une des terres les plus chaudes et les plus arides du monde. « Dans plusieurs millions d'années, cette zone sera pourtant sans doute un nouvel océan rempli de poissons », écrivions-nous en 2020 dans l'édition du soir. Quatre ans après, cette estimation pourrait être revue à la baisse. Fin 2023, de nouvelles découvertes scientifiques ont révélé que l'émergence de ce nouvel océan pourrait se produire plus tôt que prévu. « Nous avons réduit le temps à environ un million d'années, peut-être même la moitié », a déclaré à la version brésilienne de la BBC Cynthia Ebinger, géophysicienne à l'université de Tulane, à la Nouvelle-Orléans.

UNE FISSURE « VIOLENTE »

« À l'est du continent africain, la terre se fracture depuis déjà 25 millions d'années », explique le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) sur son site. « L'Afar est un triangle de terre situé à la jonction entre trois plaques tectoniques : la plaque nubienne, constituant l'essentiel de l'Afrique, la plaque arabique, dans le nord, et la plaque somalienne, qui couvre l'ouest de

l'océan Indien y compris Madagascar, les Seychelles et les Comores », expliquions-nous dans nos colonnes.

En septembre 2005, après une série de 420 tremblements de terre, le sol de cette région s'est soudainement déchiré.

« Cette fissure violente, qui aurait normalement dû se former en plusieurs centaines d'années de mouvements tectoniques des plaques, s'est produite en quelques jours seulement », expliquait alors à la télé américaine NBC Cynthia Ebinger. La faille s'étend maintenant sur près de 60 km et 10 mètres de profondeur, et continue à se creuser et à s'élargir de plus en plus rapidement.

PAS EXACTEMENT

UN « NOUVEL OcéAN »

« C'est le seul endroit sur Terre où l'on peut voir la croûte continentale devenir une croûte océanique », témoignait en 2020 Christopher Moore, doctorant à l'université de Leeds, au Royaume-Uni, qui surveille l'activité volcanique dans la région grâce à des données satellites. Trois ans après, fin décembre 2023, Cynthia Ebinger précise : « En fait, ce ne sera pas exactement

un nouvel océan, même si nous l'appelons communément ainsi. Visualisez-le comme une expansion de la mer Rouge. »

La plaque arabique s'éloigne de l'Afrique de 2,5 centimètres par an. Les deux autres, d'un demi-centimètre chacun. Ce lent mouvement divisera – à terme – le continent en deux, coupé par une immense masse d'eau salée provenant de la mer Rouge et du golfe d'Aden. Et cette nouvelle géographie pourrait bien apparaître « rapidement ».

En novembre 2023, neuf scientifiques – dont Cynthia Ebinger – ont publié, dans la revue *Tectonophysics*, une étude présentant un modèle 3D des actions géologiques se produisant dans la région. Les conclusions de leurs recherches suggèrent qu'une étroite zone d'expansion du plancher océanique est en train de naître dans la région de l'Afar. « [Cynthia Ebinger] estime désormais qu'il faudra moins d'un million d'années pour former le nouvel océan, à partir des eaux de la mer Rouge », rapporte la BBC. Des grands tremblements de terre ou de grosses éruptions volcaniques pourraient même accélérer davantage ce processus déjà bien entamé.

Tempête en Californie La jetée de Santa Cruz s'effondre partiellement

Une jetée californienne s'est partiellement effondrée lundi, alors qu'une puissante tempête s'abattait sur la côte de Santa Cruz. Une section de 45 mètres du quai de Santa Cruz est tombée dans l'océan, incluant un restaurant fermé et des toilettes. Trois personnes ont également été emportées par les vagues : deux ont été secourues par des nageurs, tandis que la troisième a réussi à nager jusqu'au rivage. La côte ouest des États-Unis est en alerte pour d'autres tempêtes.

Neuf tonnes de feux d'artifice sur sept kilomètres

Le programme XXL de Sydney pour passer à l'an neuf

Une des premières métropoles à célébrer le passage à l'an neuf, la ville de Sydney en Australie promet un spectacle sans précédent le soir du 31 décembre: pas moins de neuf tonnes de feux d'artifice seront lancés depuis la baie, sous les yeux d'un million de spectateurs.

« En tant que l'une des premières villes au monde à fêter la nouvelle année, nous sommes une référence avec un spectacle qui reflète ce qu'est notre belle ville », a annoncé Clover Moore, la maire de Sydney, plus grande ville d'Australie. « Avec 26.500 lumières et neuf tonnes de feux d'artifice qui seront tirés de huit plateformes flottantes et de 80 nouvelles positions à l'ouest du pont de Sydney, nous allons illuminer sept kilomètres de la baie », a décrit l'élue.

Les feux d'artifices seront tirés depuis 16 lieux, reliés par 80 ki-

lomètres de câbles, avec 264 points de tirs disséminés dans la ville, contre 184 l'an passé. L'un des engins pyrotechniques atteindra même 450 mètres d'altitude, annonce la ville de Sydney. Un millier de feux seront tirés depuis les toits mêmes de l'Opéra de Sydney, bâtiment emblématique de la ville.

Plusieurs heures de divertissement sons et lumières sont prévus pour animer le réveillon du Nouvel An à Sydney, mettant à l'honneur tant la culture aborigène ancestrale de la ville que des innovations techniques.

Les festivités commenceront mardi soir avec des cérémonies traditionnelles de bienvenue, avec notamment la combustion de plantes indigènes à bord de navires de guerre tribaux pour « purifier le port de la ville d'esprits maléfiques ».

De nombreuses installations illumineront les façades et le ciel

de la ville avec notamment 20 faisceaux lumineux.

Deux spectacles pyrotechniques sont prévus à 21h00 (11h00 HB) et minuit (14h00 HB). Des technologies innovantes permettront notamment de créer des motifs animaliers, comme un poisson ou un requin, mais aussi le mot « Sydney » qui devrait dévaler en cascade depuis le pont iconique de la ville. « Il n'est pas étonnant que notre spectacle de la Saint-Sylvestre soit considéré comme l'un des feux d'artifice les plus importants et les plus avancés sur le plan technologique au monde », a encore déclaré la maire. Une centaine d'artistes sont associés à l'évènement, dont la star britannique de la pop Robbie Williams qui chantera devant l'opéra de la ville.

Les shows seront retransmis en direct, ce qui permettra à des millions de téléspectateurs d'en profiter à travers le monde.

Brésil

Un enfant secouru après avoir dérivé en mer, piégé dans une bulle gonflable

Un enfant a vécu une expérience effrayante près de la plage de Praia do Lazaro à Ubatuba, au Brésil, le mardi 24 décembre dernier. Le garçon, piégé dans une bulle gonflable, a dérivé dans la mer, avant d'être ramené vers le rivage. Selon la capitaine Karoline Burunsizian, du corps des pompiers maritimes, il se trouvait à plus de 200 mètres du rivage lorsqu'il a été secouru. « Il était très désespéré et vraiment effrayé de se retrouver seul au milieu de la mer. Je lui ai demandé s'il respirait bien et il m'a levé le pouce. Il criait à l'intérieur, mais il était difficile de comprendre ce qu'il disait », a confié Rafael Graça do Prado, un témoin de l'incident. Selon lui, ces ballons loués sur la plage sont normalement attachés par un câble, mais celui-ci s'est détaché.

Égypte

Un touriste tué et un autre blessé par un requin au large



Un touriste étranger a été tué et un autre blessé par un requin au large de l'Égypte, en mer Rouge, a annoncé dimanche le ministère égyptien de l'Environnement.

Un touriste a été tué par un requin en Égypte, au large de la station balnéaire de Marsa Alam, sur la mer Rouge, a annoncé dimanche le ministère égyptien de l'Environnement. Un autre touriste a été blessé dans le même incident, ajoute-t-il, sans préciser la nationalité de ces deux personnes.

L'attaque a eu lieu en eau profonde, au-delà des zones de baignade autorisée, précise le ministère, qui rappelle qu'il est interdit de nager vers le large depuis les jetées. Si la présence de requins en mer Rouge est connue, les attaques restent rares. En juin 2023, un homme de nationalité russe était mort après une telle attaque au large de Hurghada, plus au nord sur la côte. Selon Reuters, les autorités égyptiennes ont annoncé que les jetées seraient fermées pour deux jours dès lundi.

Émirats arabes unis

Deux morts dans le crash d'un avion de tourisme

Un petit avion de tourisme s'est écrasé dimanche au large de Ras al Khaimah, aux Émirats arabes unis, ont indiqué les autorités, faisant état de la mort de ses deux occupants.

« Un avion léger, opéré par le Jazirah Aviation Club, s'est écrasé dans la mer, coûtant la vie à son pilote et à son copilote », a précisé l'Autorité de l'aviation civile dans un communiqué.

« Une enquête est en cours pour déterminer les causes » de l'accident, selon la même source, qui ajoute que les deux victimes sont de nationalités indienne et pakistanaise. Ras al Khaimah (RAK) est le plus septentrional des sept Émirats arabes unis. L'accident est survenu « peu après le décollage, près de l'hôtel Cove Rotana, le long de la plage », indique l'Autorité de l'aviation civile émiratie, précisant que l'avion « a perdu le contact radio avant de tenter un atterrissage d'urgence » et que « malgré les tentatives de réanimation, les deux occupants ont succombé à leurs blessures ».

Chine

Des robots s'affrontent lors d'un match de football comique

Voici le moment où un groupe d'étudiants a organisé un match de football entre deux équipes de robots à Zibo, dans la province chinoise de Shandong, le 9 décembre. Les robots ont montré leur habileté avec le ballon et ont même réussi à marquer un but.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h40 Petits plats en équilibre
13h45 Au coeur des Restos du coeur
13h55 Météo
14h00 Une nounou au service de Sa Majesté
15h25 Madame Doubtfire
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h50 My Million
20h55 Petits plats en équilibre
21h10 Le grand bêtisier
23h45 2025 Le grand feu d'artifice
00h15 New York Unité Spéciale
01h05 New York Unité Spéciale
01h50 New York Unité Spéciale

12h55 Journal
13h00 Journal
13h40 Journal
13h41 Le geste cuisine
13h45 Basique, l'essentiel de la musique
13h50 Hitch, expert en séduction
15h50 Affaire conclue
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h32 En route vers 2025
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
19h50 En route vers 2025
19h55 Journal
19h56 Journal
20h00 Voeux du président de la République
20h15 Journal
20h40 Dans les coulisses de la Grande Soirée du 31 à Paris
21h05 La Grande Soirée du 31 de Paris
00h30 Dix pour cent
01h35 Dix pour cent
02h35 Dix pour cent

CANAL+

3

08h12 Le lexique des dyslexiques
08h18 Le Dernier Jaguar
09h55 Jérôme, les yeux dans le bleu
10h48 Hawaii
12h29 La boîte à questions
12h39 Viendez au Groland
13h00 En aparté
13h35 Furiosa : Une saga Mad Max
16h00 Dune : deuxième partie
18h40 La boîte à questions
18h45 Agence Tourisme
19h18 Hot Ones
19h56 En aparté
20h33 En aparté
21h09 La Planète des singes : Le nouveau royaume
23h31 Godzilla x Kong : Le nouvel empire
01h07 Arcadian
02h37 Surprises
02h56 Une vie
04h43 Le cercle

11h50 Outremer.l'info
12h00 Régions d'ici
12h20 ICI 12/13
13h45 Jeremiah Johnson
15h40 La stagiaire
16h35 La p'tite librairie
16h45 Duels en familles
17h20 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h50 Journal
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 Tout le sport
20h10 Météo régionale
20h20 Un si grand soleil
20h40 Un si grand soleil
21h05 Alexandra Ehle
22h35 Alexandra Ehle
00h10 46e Festival international du cirque de Monte-Carlo
02h55 La p'tite librairie
03h00 Au top ! (ou presque)
03h55 Les matinales
04h10 Duels en familles

6

arte

05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 Un jour, un doc
18h35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 M6 fête le 31
23h00 M6 fête le 31
00h25 Que le meilleur gagne !
01h35 Que le meilleur gagne !
02h30 Que le meilleur gagne !

09h25 Serengeti
10h25 Serengeti
11h25 Serengeti
12h25 Merveilles nordiques
13h35 Chambre avec vue
15h45 En attendant la neige
16h30 Invitation au voyage
17h15 Invitation au voyage
18h05 Concert de la Saint-Sylvestre des Berliner Philharmoniker avec Kirill Petrenko et Daniil Trifonov
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Samuel
20h55 La grande attaque du train d'or
22h45 Les grands moments de la musique
23h30 Un lac des cygnes
00h30 "Le Messie" de Haendel au Festival de Pâques d'Aix-en-Provence 2024
02h30 Instagram : la foire aux vanités
03h55 Les Alpes bavaroises : Entre lacs et collines



TF1

21h10

LE GRAND BÊTISIER



Christophe Beaugrand et Karine Ferri seront bien accompagnés pour le passage à la nouvelle année. Dans un décor de strass et de paillettes, ils vont revenir sur des moments cultes concernant leurs invités de prestige. Michèle Bernier, Booder, Philippe Candeloro, Dave, Marianne James, Jean-Fi Janssens, Amanda Lear, Paul El Kharrat, Nelson Monfort, Adil Rami ; Jean-Pierre Foucault accompagné de Sylvie Tellier, Amandine Petit, Alicia Aylies ; Christina Cordula, Natasha Saint-Pierre et Caroline Margeridon, reines du dance-floor de « Danse Avec Les Stars » ; Catherine Davydzkenka

3

21h10

ALEXANDRA EHLE



Le cadavre d'une jeune fille est retrouvé dans un cimetière. Il est rapidement établi qu'elle a été enterrée vivante, mais ce sont surtout les stigmates qu'elle présente aux mains et aux pieds, semblables à ceux attribués au Christ, qui intriguent.

Acteur: Julie Depardieu (Alexandra Ehle), Bernard Yerlès (Antoine Doisneau), Xavier Guelfi (Théo Durrel), Sara Martins (Diane Dombres), Sophie Le Tellier (Ludivine Morel),
Voir plus
Realisateur: François Basset

CANAL+

20h50

LA PLANÈTE DES SINGES LE NOUVEAU ROYAUME



Plusieurs générations après le règne de César, les singes ont définitivement pris le pouvoir. Les humains, quant à eux, ont régressé à l'état sauvage et vivent en retrait. Alors qu'un nouveau chef tyrannique construit peu à peu son empire, un jeune singe entreprend un périlleux voyage qui l'amènera à questionner tout ce qu'il sait du passé et à faire des choix qui définiront l'avenir des singes et des humains.

Realisateur: Wes Ball
Scénariste: Josh Friedman
Musique: John Paesano



ORAN
19 | 07

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h12
05h59
41%
08 km/h

Alger	☁	15-06
Constantine	☁	13-04
Annaba	☁	17-08
Ouargla	☁	18-08
Mostaganem	☁	18-09
Béchar	☁	13-02

Palestine

L'OMS appelle à cesser les attaques contre les hôpitaux

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a affirmé lundi que le système de santé de la bande de Ghaza est gravement menacé, appelant à l'arrêt des attaques contre les hôpitaux. "Arrêtez les attaques contre les hôpitaux, les habitants de Ghaza ont besoin d'avoir accès aux soins de santé et les travailleurs humanitaires ont besoin d'avoir accès à une assistance médicale", a-t-il exhorté les forces d'occupation sionistes, selon l'agence de presse palestinienne Wafa. Le directeur général de l'organisation a ajouté que "les hôpitaux Al-Ahli et Al-Wafa de la ville de Ghaza ont été attaqués par l'armée (sioniste) et tous les deux ont été endommagés". Il a affirmé que l'organisation, en coopération avec ses partenaires, a livré lundi des fournitures médicales essentielles, de la nourriture et de l'eau à l'hôpital indonésien, notant que 10 patients dans un état critique ont été transférés à l'hôpital Al-Shifa, mais les forces d'occupation ont détenu quatre patients pendant leur transfert, appelant les autorités d'occupation à veiller à ce que leurs besoins et leurs droits en matière de santé soient respectés. Il a également exigé la libération du directeur de l'hôpital Kamal Adwan, le Dr Hussam Abu Safia. Le ciblage délibéré des infrastructures médicales a privé les civils à l'accès aux services de santé de base. Les organisations de l'ONU ont averti que le volume de fournitures médicales entrant à Ghaza est insuffisant pour soutenir la réponse sanitaire, et que toutes les évacuations médicales en dehors de Ghaza sont toujours suspendues.

Éthiopie

71 morts dans un accident de la route



Plus de 70 mortes dans un accident de la route dans le sud de l'Éthiopie dimanche, a annoncé la police dans un nouveau bilan, précisant que le véhicule qui transportait les victimes est tombé dans un ravin. Le véhicule «est tombé dans le ravin du fleuve Gelana», ont précisé les forces de l'ordre dans un communiqué tard dimanche soir, citant le commissaire de la police régionale, Daniel Sankura. Daniel Sankura a précisé que 68 hommes et 3 femmes ont perdu la vie dans l'accident, et 2 autres personnes ont été grièvement blessées. Le Bureau de la santé de l'État de Sidama avait déclaré dimanche sur Facebook qu'«un accident de la route avait coûté la vie à 66 personnes jusqu'à présent», sans donner plus de détails. La région de Sidama est située à environ 300 km au sud de Addis Abeba, la capitale du pays.

Président de la République

Poursuite du soutien de l'Algérie aux causes palestinienne et sahraouie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, dimanche à Alger, la poursuite du soutien de l'Algérie aux causes justes dans le monde, notamment les causes palestinienne et sahraouie. "Nous continuerons à soutenir le peuple palestinien dans sa lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes", a dit le président de la République dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations (Club des Pins). "Nous sommes avec la Palestine et avec tous les peuples opprimés dans le monde", a-t-il ajouté. "Depuis le début de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie mène une bataille pour la cause palestinienne", a souligné le président de la République, assurant que "l'Algérie demeurera aux côtés de la Palestine jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale". Le président de la République a également réaffirmé la position constante de l'Algérie à l'égard de la question du Sahara occidental, soulignant que cette position "ne changera pas tant que le peuple sahraoui n'aura pas exercé son



droit à l'autodétermination". Cette position "ne revêt aucune animosité envers une quelconque partie ou un Etat", a-t-il dit. Et de rappeler que la question du Sahara occidental est inscrite au niveau de l'ONU "en tant que question de décolonisation" et que "son dossier est soumis à la Commission onusienne de décolonisation". "L'idée d'autonomie est une

idée française et non marocaine. Nous le savons depuis des décennies", a soutenu le président de la République. Et d'ajouter que les options de règlement qu'ils proposent sont "des choix entre le mal et le pire alors qu'il s'agit d'une question de décolonisation et d'autodétermination", réaffirmant le respect par l'Algérie de la légalité internationale et du droit international.

Agression sioniste contre Ghaza

La communauté internationale a perdu toute crédibilité

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a affirmé dimanche que le silence de la communauté internationale sur la poursuite des massacres de l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, lui a fait perdre toute crédibilité auprès du peuple palestinien quant à sa capacité à mettre un terme à la machine de guerre sioniste. "L'inaction de la communauté internationale et le double standard adopté par cette dernière quant à l'application des résolutions internationales ont anéanti toute crédibi-

lité en cette dernière auprès du peuple palestinien quant à sa capacité à mettre fin à l'agression génocidaire contre la bande de Ghaza", a indiqué la diplomatie palestinienne dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa. Le ministère a fait remarquer, dans le même contexte, que l'attitude de la communauté internationale est désormais la principale raison de la fuite en avant de l'entité sioniste dans sa lâche entreprise meurtrière contre les Ghazaouis, "en les soumettant à la famine, au dépla-

cement forcé, au froid et aux épidémies". Il a noté, à cet égard, qu'en optant pour cette posture, la communauté internationale est "complice" des crimes de l'entité sioniste et par conséquent elle assume au même titre que l'occupant sioniste l'entière responsabilité de ce que subit le peuple palestinien à Ghaza. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 45.514 martyrs et 108.189 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé.

Sanaa (Yémen)

Le chef de l'OMS échappe de peu à une frappe sioniste

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus a indiqué samedi avoir échappé de peu à la mort, lors d'attaques de l'entité sioniste jeudi sur l'aéroport de la capitale du Yémen. Très affecté, Tedros Adhanom Ghebreyesus a raconté à la BBC que ses oreilles bourdonnaient encore depuis l'attaque de jeudi, alors qu'il s'apprêtait à embarquer dans un avion à Sanaa. «Le bruit était si fort... si assourdissant, en fait. J'ai encore des bourdonnements d'oreille. Cela fait déjà plus de 24 heures. Je ne sais pas si cela a affecté mon oreille», a-t-il commenté. «La salle d'embarquement située à côté de nous a été touchée, puis la tour de contrôle», a indiqué M. Ghebreyesus. «La situation était chaotique. Les gens étaient perdus et couraient dans tous les sens sans pou-



voir se protéger: nous étions totalement à découvert», a-t-il décrit. Tedros a posté sur X une vidéo des frappes et a remercié ses collègues et le personnel de l'aéroport qui ont tenté de le protéger lors de «l'attaque très dangereuse». Pour démentir les alléga-

tions mensongères de l'entité sioniste sur cette attaque délibérée et criminelle contre un aéroport civil yéménite, Tedros a déclaré: «Nos vols, etc..., sont connus internationalement. Je suppose donc que les gens qui veulent savoir le savent.